

CONGO

LES DÉPÊCHES
DE BRAZZAVILLE

200 FCFA

www.adiac-congo.com

N° 3457 - MARDI 26 MARS 2019

UNIVERSITÉ MARIEN-NGOUABI

Imbroglie entre le Rectorat et le Collège intersyndical



Le Rectorat de l'Université Marien-Ngouabi où les fonds auraient été détournés

L'intersyndicale de l'Université Marien-Ngouabi reproche, dans une déclaration publiée le 23 mars, à la direction rectorale des pratiques contraires aux lois et règlements régissant l'alma mater congolaise. Les syndicalistes dénoncent le détournement de quarante millions cinq cent mille francs CFA et fustigent « des nominations à des postes de responsabilité des agents en période d'essai, la priorisation du paiement des factures des fournisseurs au détriment du règlement des heures et autres primes des travailleurs, ainsi que des sanctions arbitraires et des mutations abusives du personnel ».

Page 4

OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

L'Afrique entre espoir et défis



La photo de famille des ministres africains des Finances/DR

Réunis à Marrakech, du 25 au 26 mars, à l'occasion de la cinquante-deuxième session de leur conférence, les ministres africains des Finances, de la Planification et du Développement, et leurs représentants débattent des questions

liées à la politique fiscale, au commerce et au secteur privé à l'ère du numérique.

Avec un taux de pénétration numérique encourageant ; une croissance globale de 3,2% considérée comme au bas de l'échelle, le continent africain est animé par un réel espoir, mais devrait relever d'importants défis en vue de réaliser les Objectifs de développement durable à l'horizon 2030. [Page 6](#)

ÉDITORIAL
Congrès

Page 2

FORUM AFRICA CEO

Le secteur privé africain à l'honneur

Au regard du très faible taux des échanges intracontinentaux, les chefs d'entreprise les plus influents d'Afrique ont décidé de se mobiliser et de faire entendre leur voix à l'occasion de la septième édition du Forum Africa CEO qui s'est ouvert hier à Kigali, au Rwanda. Regroupant plus de mille huit cents chefs d'entreprise, investisseurs et décideurs politiques venus de plus de soixante-dix pays, ce grand rendez-vous international du secteur privé africain entend ainsi mettre en évidence les urgences à traiter, afin de faire de l'intégration économique du continent une réalité. [Page 6](#)



Le président Paul Kagamé à l'un des Panels du Forum

MUSIQUE

La réorganisation administrative du BCDA s'impose

Page 3

CAN 2019

Le palmarès des vingt-quatre sélections qualifiées

Page 16

ÉDITORIAL

Congrès

Que sortira-t-il du congrès que prépare désormais activement la principale formation politique de notre pays, le Parti congolais du travail (PCT) ? Même si l'on ne connaît pas encore la date à laquelle se tiendra cette assemblée qui réunira plusieurs jours durant les élus et les membres du PCT, même si l'on ignore pour l'instant les grands thèmes autour desquels seront organisés les débats, il est dès à présent certain qu'elle marquera un tournant dans la vie politique de la nation. Ceci pour au moins trois raisons.

° D'abord, parce que le congrès devra se prononcer sur les réformes de la gouvernance publique dont dépend pour une large part l'avenir du Congo. Et, pour cela, il lui faudra analyser dans le détail les décisions qui ont été prises par le gouvernement tout au long des derniers mois, puis énoncer les propositions concrètes qui permettront d'amplifier, de généraliser la modernisation du puissant mouvement ainsi lancé.

° Ensuite parce que ce même congrès devra mettre en place, sur toute l'étendue du territoire, le dispositif qui permettra à ce parti de sortir à nouveau vainqueur des grands scrutins à venir, à savoir les élections présidentielle, législatives et locales. S'il veut, en effet, continuer de gouverner le pays au-delà de l'an 2021, le PCT doit choisir dès à présent les candidats et candidates qui porteront ses couleurs dans ces différents scrutins.

° Enfin, parce que le congrès devra adapter les structures, le mode de gouvernance interne, la figure du PCT au monde en pleine évolution - pour ne pas dire en pleine révolution - dans lequel nous vivons aujourd'hui. Alors que se généralisent les réseaux sociaux, rendre la formation politique qui détient le pouvoir et qui compte bien continuer à le détenir plus proche des réalités de ce temps est une obligation à laquelle ses dirigeants ne sauraient se soustraire.

Tout indique aujourd'hui que le congrès à venir verra le PCT franchir une nouvelle étape dans la longue histoire qu'il a vécue depuis sa création, il y a près de cinquante ans. C'est pourquoi, il convient de regarder avec la plus grande attention comment il prépare ce grand rendez-vous et comment il le conduira sous l'œil attentif de la société congolaise tout entière.

Les Dépêches de Brazzaville

COOPÉRATION

Le Congo et la Russie saluent l'excellence des relations bilatérales

Les deux pays ont réaffirmé, le 25 mars, au siège du ministère des Affaires étrangères à Brazzaville, la nécessité de consolider leur partenariat, à l'occasion de la commémoration du 55^e anniversaire de l'établissement de leurs relations diplomatiques.



La photo de famille des participants à la cérémonie

L'événement a été célébré, cette année, dans la capitale congolaise avec un décalage de neuf jours. Il a été l'occasion pour l'ambassadeur de Russie, Valery Mikhaylov, et le ministre des Affaires étrangères, de la coopération et des Congolais de l'étranger, Jean-Claude Gakosso, de faire le point de l'action commune à leur pays, devant quelques membres du gouvernement, le corps diplomatique accrédité au Congo et d'autres invités de marque, mais aussi d'entrevoir des lendemains meilleurs pour l'intérêt de leurs peuples respectifs.

Le diplomate russe s'est félicité de ce que son pays a formé et forme encore de nombreux Congolais dans les établissements supérieurs, et également du fait que les positions de Brazzaville et de Moscou sont « proches » ou coïncident avec l'agenda international de l'ONU et d'autres organisations internationales. « La Russie a aussi intérêt à aider le Congo à se développer progressivement », a déclaré le diplomate russe, ajoutant que l'année 2019 « ouvre de nouveaux horizons de la coopération russo-congolaise ». Il faisait allusion au sommet Russie-Afrique prévu pour octobre et qui se penchera sur des questions d'ordre politique, économique, humanitaire et culturel. De son côté, le chef de la diplomatie congolaise s'est réjoui de l'action menée dans le cadre de la coopération bilatérale depuis l'établissement des relations diplomatiques entre le Congo et

la Russie, notamment le 16 mars 1964. « Ensemble (...), nous avons soutenu avec engagement et abnégation les luttes de libération des peuples à travers le monde », a-t-il souligné. Le ministre a cité, à titre d'exemples, la Guinée-Bissau, le Cap Vert, Sao Tomé-et-Principe, l'Angola, la Namibie, l'Afrique du Sud, qui ont abouti à l'indépendance. Jean-Claude Gakosso a, par ailleurs, apprécié la constance des liens séculaires existants entre la Russie et le Congo. « Jamais, et à aucun moment, notre relation n'a été entamée. Jamais, et à aucun moment, cette relation n'a connu de nuages et ce, malgré les vicissitudes de l'histoire », a-t-il ajouté, en référence à la perestroïka et à la glasnost, qui ont eu un retentissement spectaculaire dans plusieurs pays dont ceux d'Afrique.

«Des perspectives prometteuses pour 2019»

Le ministre des Affaires étrangères s'est aussi félicité de la formation de nombreux cadres congolais en Russie, dont certains assument aujourd'hui des responsabilités de premier plan dans leur pays. Parmi eux figurent l'actuel président de l'Assemblée nationale, Isidore Mvoubi, l'actuel ministre d'Etat chargé de l'Agriculture, de l'élevage et de la pêche, Henri Djombo, l'actuel ministre de la Défense nationale, Charles Richard Mondjo, l'actuel ministre des Zones économiques spéciales, Gilbert Mokoki, l'actuel ministre de la Culture

et des arts, Gilbert Moyongo, et l'actuel chef de la diplomatie congolaise. « Au moment où nous amorçons le XXI^e siècle, la coopération entre nos deux pays, riche du legs de notre histoire commune, doit davantage se renforcer, notamment dans les secteurs de pointe », a dit Jean-Claude Gakosso, qui a évoqué « l'utilisation pacifique de l'énergie atomique ». « Plus concrètement nous devons aujourd'hui travailler ardemment à donner corps au projet phare de construction de cet oléoduc qui devrait relier Pointe-Noire à Brazzaville », a-t-il précisé.

Pour le ministre des Affaires étrangères, l'année 2019 « laisse entrevoir des perspectives prometteuses » dans le renforcement de l'axe Moscou-Brazzaville, à la faveur du premier sommet Russie-Afrique, mais aussi de la visite officielle que le président Denis Sassou N'Guesso effectuera, en mai prochain, en Russie. Après son intervention, Jean-Claude Gakosso a été décoré par le diplomate russe, un signe des efforts consentis depuis les anciens ministres chargés des Affaires étrangères jusqu'à ce jour, pour favoriser « le rayonnement de la diplomatie congolaise », selon l'actuel ministre. Avant de clore la rencontre, les participants ont visité l'exposition photos consacrant la célébration des 55 ans de l'établissement des relations diplomatiques entre la République du Congo et la Russie.

Nestor N'Gampoula

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout

Secrétaire général des rédactions :

Gerry Gérard Mangondo
Secrétaire des rédactions : Clotilde Ibara
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodialo, Norbert Biembédi, François Ansi

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Directeur en chef : Guy-Gervais Kitina,
Rédacteurs en chef délégués : Roger Ngombé, Christian Brice Elion
Service Société : Rominique Nerplat
Makaya (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Parfait Wilfried Douniama (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Firmin Oyé
Service Économie : Fiacre Kombo (chef de service), Lopelle Mboussa Gassia

Service International :

Nestor N'Gampoula (chef de service), Yvette Reine Nzaba, Josiane Mambou Loukoula, Rock Ngassakys

Service Culture et arts :

Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika

Service Sport :

James Golden Eloué (chef de service),

ÉDITION DU SAMEDI :

Quentin Loubou (Coordination), Durlly Emilia Gankama

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Commercial : Mélaine Eta
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikomat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo Pointe-Noire).
Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Directeur de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali
Coordonnateur : Alain Diasso
Économie : Laurent Essolomwa,
Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi
Culture : Nioni Masela
Sports : Martin Enyimo
Comptabilité et administration : Lukombo
Caisse : Blandine Kapinga
Distribution et vente : Jean Lesly Goga
Bureau de Kinshasa : 4, avenue du Port -

Immeuble Forescom commune de Kinshasa

Gombé/Kinshasa - RDC -
Tél. (+243) 015 166 200

MAQUETTE

Eudes Banzouzi (chef de service)
Cyriaque Brice Zoba, Mesmin Boussa, Stanislas Okassou, Jeff Tamaff.

INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle
Adjoint à la direction : Christian Balende
Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma, Lucien Mpama, Dani Ndungidi.

ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault
Secrétariat : Armelle Mounzeo
Chef de service : Abira Kiobi
Suivi des fournisseurs :
Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso
Personnel et paie :
Stocks : Arcade Bikondi
Caisse principale : Sorrelle Oba

PUBLICITÉ ET DIFFUSION

Coordinatrice, Relations publiques : Mildred Moukenga
Chef de service publicité : Rodrigue Ongagna
Assistante commerciale : Hortensia Olabouré
Commercial Brazzaville : Erhiade Gankama
Commercial Pointe-Noire : Mélaine Eta Anto

Chef de service diffusion de Brazzaville :

Guylin Ngossima
Diffusion Brazzaville : Brice Tsébé, Irin Maouakani
Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Moubelé Ngon

TRAVAUX ET PROJETS

Directeur : Gérard Ebami Sala

INTENDANCE

Coordonnateur général: Rachyd Badila
Coordonnateur adjoint chargé du suivi des services généraux: Jules César Olebi
Chef de section Electricité et froid: Siméon Ntsayouolo
Chef de section Transport: Jean Bruno Ndokagna

DIRECTION TECHNIQUE (INFORMATIQUE ET IMPRIMERIE)

Directeur : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Directeur adjoint : Guillaume Pigasse
Assistante : Marlaïne Angombo

IMPRIMERIE

Gestion des ressources humaines : Martial Mombongo
Chef de service préresse : Eudes Banzouzi
Gestion des stocks : Elvy Bombete
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo

Tél. : (+242) 05 629 1317

eMail : imp-bc@adiac-congo.com

INFORMATIQUE

Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service), Darel Ongara, Myck Mienet Mehdi, Mbenguet Okandzé

LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Émilie Moundako Éyala (chef de service), Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphanie Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo

GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Chef de service : Maurin Jonathan Mobassi.
Astrid Balimba, Magloire NZONZI B.

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepêchesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo /
Tél.: 06 700 09 00 /
Email : regie@lesdepêchesdebrazzaville.fr
Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

ENVIRONNEMENT

Le conseil d'administration du Fonds d'adaptation climatique approuve la note conceptuelle du Congo

L'information a été donnée par le représentant du Programme alimentaire mondial (PAM), Jean Martin Bauer, au cours de l'audience que lui a accordée, le 22 mars à Brazzaville, la ministre du Tourisme et de l'environnement, Arlette Soudan Nonault.

« Nous sommes venus voir la ministre du Tourisme et de l'environnement avec une bonne nouvelle, celle de l'approbation par le conseil d'administration du Fonds d'adaptation climatique de la note conceptuelle du Congo pour un projet qui se déroulerait au cours des quatre dernières années. C'est une étape importante qui montre que très prochainement au Congo, on aura des ressources additionnelles qui viendront pour appuyer l'adaptation au changement climatique », a indiqué Jean Martin Bauer.

Avant d'ajouter: « Nous allons maintenant, au cours des prochaines semaines, des prochains mois, travailler sur la proposition complète qui sera présentée au conseil d'administration au mois d'octobre. Il s'agit d'un processus très important qui valide quelque part le travail qui est fait ici au Congo sur les questions climatiques. Car, les questions d'environnement, d'adaptation, d'atténuation sont une priorité impor-



La ministre du Tourisme et de l'environnement s'entretenant avec le représentant du PAM au Congo

tante ici au Congo et nous avons là des ressources additionnelles qui vont venir dans le pays pour appuyer tout cela ».

Cette note conceptuelle prévoit la mise en place au Congo d'activités d'adaptation au changement climatique, d'une valeur de dix millions de dollars, environ cinq milliards de francs CFA.

En effet, le changement climatique au Congo affecte les températures, les précipitations. Ce qui entraîne un impact sur les personnes les plus vulnérables en milieu rural et aussi de la population autochtone du nord du pays. Pour le Congo, il s'agira du premier projet à l'échelle dans le domaine de l'adaptation aux

changements climatiques qui vise plusieurs volets. Il y a le renforcement de l'information climatique et des systèmes de vie au niveau des communautés rurales, notamment la diversification des revenus; des meilleures techniques de l'agriculture; l'adaptation des modes de consommation pour éviter que le changement climatique se

traduise par une augmentation de la pauvreté et de la faim, etc. C'est pour cela que le PAM intervient dans ce domaine, a expliqué son représentant au Congo.

Les étapes à suivre

Des analyses complémentaires en matière d'environnement et de genre devront être faites, suivies des consultations au niveau des partenaires pour élaborer une proposition complète à soumettre pour validation au conseil d'administration, en octobre prochain. L'avantage, a précisé Jean Martin Bauer, c'est qu'il y aura des projets d'adaptation qui seront mis en œuvre dans le pays pour renforcer les services météo et les services climatiques; les capacités au niveau des petits producteurs et des communautés rurales. Les petits producteurs, par exemple, recevront un appui pour l'agriculture climatique sensible. Quant aux communautés autochtones, il est prévu un appui à la diversification des activités pour qu'elles soient moins affectées par le changement climatique.

Bruno Okokana

SÉNAT

Dieudonné Moyongo et Thierry Mougalla s'expliquent sur la question du BCDA et de la Radio-télévision de Pointe-Noire

Interpellés le 22 mars à la chambre haute du parlement à l'occasion des questions orales avec débat, le ministre de la Culture et des arts et son collègue de la Communication et des médias, porte-parole du gouvernement, se sont expliqués le premier sur la situation du Bureau congolais des droits d'auteurs (BCDA) et le second sur l'antenne départementale de la chaîne nationale, en arrêt de travail depuis août 2018.

S'agissant du BCDA, il s'avère que depuis plusieurs années, les sociétaires manifestent un profond mécontentement à l'égard de cette structure suite à sa mauvaise gouvernance. Les artistes musiciens en particulier pensent que le BCDA ne remplit pas ses missions.

La principale défaillance, selon ces derniers, relève du mode de répartition des redevances et de son fonctionnement devenu obsolète et inapproprié, au vu du décret de 1986 portant organisation et fonctionnement du BCDA. D'où, la nécessité de réformer son organisation et son fonctionnement, tout en modifiant également la loi de 1982 étant donné qu'aucun des deux textes ne paraît en phase avec les évolutions juridiques, économiques et technologiques intervenues au Congo depuis quelques années.

Suite à ce constat, la sénatrice Massoussa née Kombila Matéo Odette a posé la question de savoir à quand la révision des textes portant organisation et fonctionnement du BCDA, afin de permettre aux artistes musiciens congolais de vivre de leurs œuvres de l'esprit.

Répondant à cette question, le ministre Dieudonné Moyongo a, de prime à bord, rappelé que le premier acte posé par son département a été la mise en place d'une commission chargée de doter le ministère d'un nouvel arsenal juridique, adapté aux évolu-

tions économiques, politiques, culturelles, technologiques intervenues dans le pays et dans le monde.

A ce jour, a-t-il affirmé, quinze projets de lois et de décrets ont été rédigés et transmis au secrétariat général du gouvernement. Dans quelques jours, le ministère fera parvenir les nouveaux textes du BCDA enrichis grâce aux dispositions de l'annexe 7 de la Cour des comptes.

Dieudonné Moyongo a déclaré à la représentation nationale que les conditions de vie des créateurs des œuvres de l'esprit se trouvent au cœur des préoccupations du gouvernement qui ne ménage aucun effort pour que ceux-ci vivent avec dignité grâce aux retombées de leurs œuvres.

Quant à la situation de la Radio et télévision de Pointe-Noire en arrêt de travail depuis août 2018, le ministre Thierry Mougalla qui a, auparavant, regretté ce vide informationnel découlant de l'absence et des tracasseries au niveau des services compétents, a justifié ce manquement par des raisons évidentes liées à la conjoncture.

Quarante-cinq millions de francs CFA, a-t-il indiqué, sont nécessaires pour pallier ce déficit, avant d'ajouter qu'il se rendra personnellement à Pointe-Noire afin de voir avec les services habilités le rétablissement de ces deux médias.

Jean Jacques Koubemba

JOURNÉE MONDIALE DE LA MÉTÉOROLOGIE

Le gouvernement appelle au respect du cadre stratégique

L'humanité a célébré l'événement, le 23 mars. Au plan national, le Congo, par le biais du ministre des Transports, de l'aviation civile et de la marine marchande, Fidèle Dimou, a délivré un message dans lequel il invite les Congolais à adopter des comportements responsables.

L'édition a été célébrée sur le thème « Le soleil, la terre et le temps » pour faire connaître, à travers le monde, le rôle vital que jouent les services météorologiques et hydrologiques nationaux dans la sécurisation des personnes et leurs biens.

« Le soleil, cette source d'énergie sans laquelle il n'y aurait pas de vie ; la terre qui est cible du rayonnement solaire et source de vie et le temps, qui est l'ensemble des conditions physiques des basses couches de l'atmosphère à un moment et un point précis. Il est important de comprendre ces trois phénomènes pour prévoir les conditions météorologiques, modéliser les effets de la variabilité et des changements climatiques à venir », a indiqué Fidèle Dimou.

Abordant la situation au plan national, le ministre des Transports a fait savoir que le gouvernement s'est résolument engagé à aider les services météorologiques, afin qu'ils contribuent efficacement à l'atténuation des effets des phénomènes météorologiques extrêmes tels que les inondations, la sécheresse et les vagues de chaleur.

Cet engagement du gouvernement vise aussi à renforcer les systèmes météorologiques nationaux, ainsi que leurs services d'alerte précoce multirisques, à travers le soutien politique, financier et des partenaires multiformes afin d'aider ces institutions à assurer la pérennité des infrastructures hydrométéorologiques.

Pour ce faire, la population congolaise doit adopter des comportements responsables. « Qu'il me soit permis d'encourager vivement, à l'oc-

« Qu'il me soit permis d'encourager vivement, à l'occasion de cette journée, la population congolaise à développer des comportements adaptés au cadre stratégique de l'Organisation météorologique mondiale, dans le but de garantir une chaîne de valeur efficace et durable pour le temps, l'eau et le climat », a martelé le ministre Fidèle Dimou.

cas de cette journée, la population congolaise à développer des comportements adaptés au cadre stratégique de l'Organisation météorologique mondiale, dans le but de garantir une chaîne de valeur efficace et durable pour le temps, l'eau et le climat », a martelé le ministre Fidèle Dimou.

L'objectif, a-t-il poursuivi, est aussi de promouvoir davantage l'instauration d'un dialogue structuré et éthique au niveau national, entre les secteurs public, privé et universitaire pour une collaboration plus efficace.

Firmin Oyé

UNIVERSITÉ MARIEN-NGOUABI

Le recteur mis en garde par l'intersyndicale

Dénonçant un détournement de 40 500 000 FCFA au niveau de l'agence comptable de l'université et plusieurs autres travers administratifs, le Collège intersyndical a prévenu le Pr Rosaire Ibara qu'il prendra d'autres décisions en cas de persistance de cet état de faits.

Il ne fait plus bon vivre entre le Collège intersyndical de l'Université Marien-Ngouabi (UMNG) et le Rectorat. La gestion administrative et financière a mis les deux parties à couteaux tirés. Le recteur a échangé avec le Collège intersyndical, le 20 mars, pour tirer au clair, entre autres, l'affaire liée au détournement de 40 500 000 FCFA au niveau de l'agence comptable de l'UMNG. La réunion n'a pas apaisé les esprits puisque, finalement, les deux parties ne se sont pas accordées. La coordination de l'intersyndicale avait ainsi dé-



Le Rectorat de l'Université Marien-Ngouabi où les fonds auraient été détournés

« Le Collège intersyndical a rendu administrativement le recteur coupable du vol d'argent survenu »

cidé de convoquer une réunion trois jours après. « Le Collège intersyndical a rendu administrativement le recteur coupable du vol d'argent survenu », peut-on lire dans la déclaration rendue publique à l'issue de cette réunion.

La structure intersyndicale a, par ailleurs, pointé du doigt

la méprise du recteur au sujet de ses attributions réglementaires, la concentration de la gestion administrative et financière de l'UMNG occasionnant le mauvais fonctionnement des établissements. Le Collège a aussi fustigé les nominations, à des postes de responsabilité, de certains

agents encore en période d'essai. La priorisation du paiement des factures des fournisseurs au détriment du règlement attendu des heures diverses dues aux travailleurs, la sanction du personnel en violation des textes légaux et réglementaires sans ampliation aux partenaires sociaux,

les mutations abusives du personnel figurent parmi les pratiques contre lesquelles le Collège intersyndical s'insurge, dénonçant le laxisme dans la tenue des fonds de l'UMNG comme le souligne la déclaration.

A propos du détournement des fonds à l'agence comptable, l'intersyndicale a estimé que les sanctions prises à l'encontre de deux agents soupçonnés et qu'elle considère comme « des petits poissons » ne sont pas suffisantes. « Leurs responsables hiérarchiques continuent de travailler et manipuler les dossiers utiles à l'enquête en cours », a indiqué la déclaration ayant sanctionné la réunion du 23 mars.

Dans le même document, l'intersyndicale demande au recteur d'arrêter immédiatement la pseudo-police administrative installée à l'UMNG, tout en soulignant que la persistance de cet état de faits l'amènerait à prendre d'autres types de décisions.

Rominique Makaya

Job Profile : Archiviste

Salaire annuel et avantages :

Selon la grille du PNOK

Grade du poste

Type de contrat :

National

Le titulaire du poste rend compte au

Chargé des Finances

Staff qui rend compte à ce poste

NA

Locations

Brazzaville et zones d'intervention de la FOK

Responsabilité Budgétaire

Aucune

1. Contexte.

Le Parc National d'Odzala-Kokoua recherche une personne compétente et qualifiée pour le poste d'Archiviste.

Le Parc National Odzala-Kokoua (PNOK) d'une surface de 1 350 000 hectares se situe en République du Congo à la frontière du Gabon. Il renferme une biodiversité exceptionnelle (gorilles, éléphants, essences forestières tropicales, etc.). La grande superficie du Parc impose pour sa gestion et sa pérennité, une bonne tenue des archives tant physiques que électroniques.

2. But du Poste

Le ou la chargé(e) de l'archivage (tant physique qu'électronique) a comme tâches de garantir et contrôler l'accès sur le long terme à l'information organique et de faire connaître ce patrimoine. Il/Elle est le gardien des archives dont il/elle a la charge, il/elle en assume la diffusion et la valorisation

3. Responsabilités et Tâches Responsabilité

3.1. Concevoir et mettre en place le système d'archivage physique et électronique pour la mission

Contrôler les documents collectés, assister les producteurs d'information dans la création et le classement de leurs dossiers d'activité (activités de conseil et de formation : se familiariser avec les principaux documents de gestion de la FOK et leurs circuits de traitement) ;

Evaluer les dossiers, au terme de leur délai de conservation, organiser l'élimination des dossiers sans valeur archivistique et verser aux archives historiques tous les dossiers dont on a déterminé qu'ils ont une valeur archivistique : Comprendre et appliquer les directives de APN et des bailleurs en la matière, et s'aligner avec le délai légal de destruction des documents comptables et financiers au Congo, séparer les archives à détruire de ceux à garder ;

Préserver, protéger les dossiers de tout ce qui pourrait menacer leur intégrité, que ce soit des détériorations dues à des causes naturelles (feu, dégâts des eaux, micro-organismes, etc.) ou des actes de malveillance, les conserver sur le long terme), Mettre en place un système de centralisation de tous les documents de l'organisation à Brazzaville.

3.2. Assurer le classement des documents

Administrer et gérer le local des archives, en particulier les ressources financières, matérielles (achat de matériel de reconditionnement) et immobilières (gestion des locaux et espaces de stockage) ; Communiquer sur l'utilisation des archives : rendre matériellement et intellectuellement possible la consultation du contenu des documents, en faisant connaître l'existence de ceux-ci, en fournissant des renseignements à leur sujet, en publiant les plus intéressants, en faisant reproduire et diffuser les plus fragiles ou les plus demandés ce en tenant compte du niveau de sensibilité des documents archivés ;

3.3. Faire le suivi des sorties et entrées des documents

S'assurer de la mise à disposition des pièces comptables et tous autres documents demandés par les auditeurs ou tout autre personnel lors des audits externes, internes et tout autre projet

S'assurer que tout document sorti lors des audits externes est reclassé

S'assurer que l'accès du local d'archivage est strictement interdit à tout autre personnel. Mettre en place un traitement archivistique : reconditionner et décrire le contenu des dossiers en élaborant des instruments de recherche afin qu'on puisse retrouver facilement l'information dont on a besoin : Classer, sur les étagères existantes ou dans des cartons appropriés, par année tous les documents retenus pour archivage (finance- Administration Générale - Programmes-RH) ; Conduire un audit des archives existantes et développer une liste de document manquant. Elaborer des rapports d'archives indiquant le statut de chaque document dans le local périodiquement.

3.4. Assumer d'autres tâches sur demande de la hiérarchie

Critères de mesure de performance : Des documents classés, préservés et tenus selon leur contenu historique et administratif ; Une consultation rapide et simple des documents archivés ; Un local bien entretenu et à l'abri des détériorations ;

3.5. Gérer le système informatique de la Fondation Odzala Kokoua

Garant de la mise à jour des logiciels et responsable de la gestion des serveurs.

Conditions de travail

Le ou la chargé(e) de l'archivage doit être en mesure

de travailler de façon indépendante et en dehors des heures normales de service pour satisfaire les exigences de qualité et délais de la présente mission.

Il/elle sera basé(e) à Brazzaville. Cependant, il/elle sera amené(e) à effectuer des visites dans les bureaux régionaux de FOK Congo pour la collecte de documents, à concurrence de 20% de son temps, au minimum.

Qualifications et compétences

Un diplôme universitaire, Une Expérience en Archivage d'au moins un an ; Une bonne connaissance de l'outil informatique ; Un bon esprit d'équipe et une rigueur dans le travail ; Très bonne connaissance de la langue française et une connaissance professionnelle de la langue anglaise ; Excellentes aptitudes de communication ; Aptitude à maintenir de bonnes relations professionnelles avec ses collaborateurs, Grande intégrité morale et confidentialité.

Dossiers de candidatures :

- Lettre de motivation ;
- CV détaillé ;

Les dossiers de candidatures doivent être envoyés à l'adresse e-mail pnok@africanparks.org, en indiquant la référence « 2019/ARCH » en sujet de l'email ou déposés au bureau de la fondation sis au numéro 188 bis avenue Cardinal Emile-Centre-ville Brazzaville.

La date limite de dépôt de candidature est fixée au 05/04/2019.

NB : Seuls les personnes présélectionnées seront convoquées pour des entretiens.

MÉDIAS

L'ACI reçoit un don de matériel informatique

La dotation faite par la Fédération atlantique des agences de presse africaines (Faapa) et la MAP a été présentée, le 21 mars à Brazzaville, par le directeur général de l'agence, Anasth Wilifrid Mbossa, au cours d'une cérémonie organisée à cette occasion.

Le don offert est composé de vingt ordinateurs Dell Optiplex 390, sept appareils photos de marque canon 800D, sept cartes mémoires 32 GB, sept sacs pour appareil photo, deux imprimantes Laserjet, dix enregistreurs vocaux – dictaphone Olympus, cinq disques durs, cinquante clés USB, trente mètres de câble réseau et cinquante connecteurs.

Cette aide intervient après la tenue, en novembre dernier à Brazzaville, d'une réunion des agences de presse d'Afrique par l'entremise de l'Agence congolaise d'information (ACI). A l'issue des travaux, une visite de terrain de cette agence, en compagnie des partenaires, avait révélé un constat amer. D'où l'engagement pris par le président de la Faapa de doter et d'équiper l'ACI.

« A l'issue de ces assises, il était question que toutes les agences de presse d'Afrique puissent déverser sur le grand portail africain créé, les informations du terrain, de tous les desk bank pour essayer de contrer les informations qui sont déversées à des milliers de kilomètres par des gens qui ne sont même pas sur place. Et qui sont en train de traiter des informations au détriment de l'Afrique », a précisé Anasth Wilifrid Mbossa. Il a souligné que le but est de donner la vraie information par rapport aux médias qui évoluent ailleurs dont l'information souvent ne cadre pas avec la réalité sur le terrain. « Aujourd'hui, nous pouvons dire que le matériel qui nous a été donné va permettre à l'ACI d'être plus dynamique, plus opérante pour remplir ses missions afin que nous ayons une information de qualité. Dans ce matériel, nous avons, par exemple, des appareils photos avec caméra incorporée ; des enregistreurs pas comme les autres, avec possibilité de script automatique, c'est-à-dire vous avez enregistré, vous vous connectez à un ordinateur et, ce dernier vous transcrit le texte automatiquement. Nous avons aussi des imprimantes haut de gamme, qui après avoir scanné un document, vous donnent la possibilité de modifier le contenu, donc, de traiter l'information directement », a expliqué Philon Bodenga, le directeur des informations à l'ACI.

L'ACI est le grossiste, le pourvoyeur en nouvelles et la source principale de l'information officielle au Congo. Elle a la même vocation que les grandes agences mondiales d'information, parmi lesquelles l'Agence France Presse, les agences des Etats-Unis d'Amérique dont Associated Press et United Press International, l'Agence de presse anglaise Reuters et d'autres agences nationales et sous-régionales telles que Chine nouvelle, Pana, Nan, Jana, Acp, Angop, etc.

Guillaume Ondzé

LUTTE CONTRE L'OISIVETÉ

Jean de Dieu Kourissa s'investit dans l'entrepreneuriat des jeunes

L'élu de Poto-Poto venait d'organiser une formation à l'entrepreneuriat au profit d'une cinquantaine de jeunes des quartiers 31 et 32 de sa circonscription électorale, au terme de laquelle trente-sept apprenants ont reçu, le 22 mars à Brazzaville, leurs certificats de participation.



Jean de Dieu Kourissa entouré de jeunes certifiés après la formation Adiac

L'initiative de s'investir dans l'autonomie de la couche juvénile, a indiqué le député Jean de Dieu Kourissa, s'arrime aux directives du président de la République, Denis Sassou N'Guesso, contenues dans le Programme national de développement 2018-2022. Elle permet également, a-t-il dit, de lutter contre la délinquance juvénile et de combattre l'oïveté. « L'éducation à l'entrepreneuriat est un objectif partagé par les politiques éducatives de nombreux Etats du monde. Le développement de l'enseignement à l'entrepreneuriat devrait être pris en compte par notre système éducatif. Mon rôle étant de vous représenter au sein de l'Assemblée nationale, il sera encore mieux en vous accompagnant dans la recherche du bien-être », a déclaré l'élu de Poto-Poto I. Pour la circonstance, il a appelé les jeunes bénéficiaires de la formation au respect des valeurs fondamentales, notamment l'honnêteté, la solidarité, etc.

« Bannir de votre communauté l'esprit d'exclusion et celui du rejet, rejet identitaire, social et religieux qui sont parmi les principaux freins du développement de la personne, de la famille et de notre pays. Ainsi, tous nous pouvons nous sentir enfants d'une même nation, le Congo, en participant à son développement et à l'harmonie sociale favorisant le vivre ensemble », a ajouté Jean de Dieu Kourissa.

Fortuné Ibara

SANTÉ PUBLIQUE

L'OMS appelle l'humanité à contrer la recrudescence de la tuberculose

L'Agence de l'ONU a exhorté, le week-end dernier, les gouvernements, les communautés touchées, les organisations de la société civile, les acteurs de la santé ainsi que les partenaires nationaux et internationaux à combiner leurs actions pour contrer l'évolution de la pandémie.

L'appel de l'Organisation mondiale de la santé (OMS) a été lancé dans le cadre de la célébration, le 24 mars, de la Journée mondiale de lutte contre la tuberculose, sur le thème « Il est temps ».

Insistant sur les effets négatifs et sur la dangerosité de cette maladie sur la santé des milliers de personnes, l'OMS estime que l'heure est venue d'y mettre fin. « Il est temps d'agir efficacement pour mettre fin à la tuberculose », a souligné l'agence onusienne, avant de reconnaître que la tuberculose demeure la maladie infectieuse la plus meurtrière au monde. Car, chaque jour, environ quatre mille cinq cents personnes en meurent et plus de trente mille autres la contractent, alors qu'elle est évitable et curable.

« C'est pourquoi, cette journée du 24 mars est une occasion propice de sensibiliser l'opinion publique aux conséquences sanitaires et socioéconomiques dévastatrices de cette maladie. Elle permet aussi aux gouvernants et

aux acteurs sanitaires d'intensifier l'action visant à mettre fin à l'épidémie mondiale de tuberculose », a-t-elle signifié. L'agence a rappelé que cette date correspond au jour où, en 1882, le Dr Robert Koch a annoncé qu'il avait découvert le bacille à l'origine de la tuberculose et permis d'envisager une stratégie pour diagnostiquer et guérir la maladie.

D'après les estimations, la lutte antituberculeuse menée dans le monde a permis de sauver cinquante-quatre millions de personnes, depuis l'an 2000, et de réduire le taux de mortalité de 42%. Ainsi, pour intensifier l'action entreprise dans les pays et atteindre les cibles fixées, les chefs d'Etat se sont rencontrés en septembre 2018, pour une première réunion de haut niveau des Nations unies consacrée à cette question et se sont résolument engagés à mettre fin à la tuberculose.

Une lutte sous-financée

Etayant l'importance du thème

choisi pour cette année, l'OMS a précisé qu'avec le slogan, « Il est temps », il est urgent d'agir pour honorer les engagements pris par les dirigeants mondiaux, à savoir élargir l'accès à la prévention et au traitement, mieux responsabiliser, garantir un financement suffisant et durable y compris pour la recherche, contribuer à mettre un terme à la stigmatisation ainsi qu'à la discrimination et promouvoir une action équitable axée sur l'humain et qui respecte les droits de l'homme.

Notons que selon l'OMS, en collaboration avec le Fonds mondial et le Partenariat halte à la tuberculose, une initiative intitulée « Trouver. Traiter. Tous » a été lancée. Elle s'inscrit dans le but d'intensifier la lutte antituberculeuse et de garantir l'accès aux soins, conformément à la campagne mondiale que mène l'institution en faveur de la couverture sanitaire universelle.

Rock Ngassakys

Le plan d'action budgétisé du Rescos attendu par le ministère de tutelle

Le document permettra au Réseau congolais des spécialistes en communication sanitaire (Rescos) de bénéficier de l'appui des autorités, a indiqué, le 21 mars, l'inspecteur générale de la Santé, le Pr Richard Bileckot, à l'issue d'un atelier de formation tenu à Brazzaville sur le management associatif.

L'atelier a ouvert la voie vers un leadership de progrès, a expliqué l'inspecteur générale de la Santé, ajoutant que les membres du Rescos seront désormais capables de partager la vision en ayant comme valeurs la rigueur et l'honnêteté qui leur permettront de pouvoir étendre leurs projets à réaliser. « Chacun de vous est mieux outillé, a des capacités renforcées pour exprimer un leadership affirmé à tous les niveaux et en tant que membre du réseau ou de l'alliance. Vous êtes désor-

mais capables d'identifier les porteurs de dossiers, parce que les équipes seront constituées sous cette base », a déclaré Richard Bileckot.

L'inspecteur générale de la Santé a encouragé le réseau à la recherche des fonds auprès des partenaires, avant de déplorer les faiblesses dans le domaine des finances. Selon lui, les partenaires qui les appuient ne leur laissent pas souvent la possibilité de gérer le financement dont ils sont des bénéficiaires. Aussi a-t-il

souhaité que soient développées les capacités de gestion et surtout de la recherche des fonds. Du côté des apprenants, les enseignements pratiques en équipes ont permis de faire la différence entre le manager et le leader, de connaître l'importance de travailler en équipe, de comprendre les méthodes d'élaboration d'un plan d'action, les méthodes de recherche de financement auprès des partenaires, la gestion de ressources, etc. Notons que la formation sur le management associatif a été organisée par l'inspection générale de la Santé, avec l'appui du programme Initiative en santé en Afrique du Groupe de la Banque mondiale en République du Congo.

Lydie Gisèle Oko

AFRIQUE

La connectivité pour l'économie du numérique

À son rythme, le continent africain récupère progressivement son retard dans l'innovation high-tech.

La réussite du vieux continent, dans sa transformation digitale, lui offre une place dans l'économie du futur. Grâce à sa singularité, à la façon, dont il s'accapare et exploite les nouvelles technologies.

Malheureusement, l'Afrique souffre d'un déficit de connectivité. C'est la région du monde la moins connectée au réseau, juste derrière l'Asie pacifique et le Moyen-Orient. Moins de 30% des Africains ont accès au haut débit mobile (contre 43% en Asie Pacifique, et 79% en Amérique) et seulement 15% bénéficient d'un accès à Internet à domicile (contre 46% en Asie Pacifique et 84% en Europe).

Or, point de connectivité, point de recherches avancées dans la high-tech de pointe, et point de connectivité pour la population locale, point de mise en pratique des innovations technologiques. La priorité aujourd'hui, c'est conso-

lider la base du projet, à savoir booster le taux de pénétration d'internet à l'échelle continentale. L'autre préoccupation, c'est le financement de cette phase transitoire. Les opérateurs téléphoniques et acteurs économiques conçoivent le développement de leur réseau en prenant en compte la question de la rentabilité à court ou moyen terme ainsi que le potentiel de développement économique de chaque région. Le système actuel est fondé sur la capacité à rembourser des clients. Cependant, le volume d'investissements à réaliser dans certaines zones peut s'avérer trop important pour qu'ils envisagent la rentabilité ou la possibilité d'un déploiement, même dans le cas de partage de coûts d'infrastructures entre plusieurs opérateurs. La question de la connectivité entraîne aussi des problématiques connexes comme la sécurité, l'énergie, l'infrastructure rou-

tière... Ce qui amène parfois les opérateurs à renoncer à se développer dans les zones offrant peu ou pas de retour sur investissement à long terme. Face à cette situation, d'autres solutions doivent être envisagées.

L'Afrique manque de fonds publics-privés pour enclencher sa révolution numérique. Mais persuadés du fort potentiel que représente le marché du digital, des investisseurs étrangers veulent miser gros sur le continent. C'est le cas des Gafam (Google, Apple, Facebook, Amazon, Microsoft).

L'Afrique est devenue pour ces entreprises un marché cible. En 2050, un quart de la population mondiale vivra sur ce continent. Bâti dès à présent des bases solides avec les décideurs de ce marché gigantesque, c'est miser sur le futur. Tout reste à construire, dans le continent, grâce à des réglementations plus souples, la main d'œuvre moins cher et la concurrence moins rude que dans le reste du monde. Microsoft occupe déjà le terrain institutionnel.

Noël Ndong

AFRICA CEO FORUM

Comment bâtir le grand marché commun africain ?

La septième édition de l'Africa CEO Forum, rendez-vous international du secteur privé africain, s'est ouverte, hier, à Kigali, avec l'ambition clairement affichée de faire avancer la création du marché commun africain.

L'intégration économique, un an après la Zone de libre-échange continentale (Zlec), est le grand sujet de cette septième édition de l'Africa CEO Forum à laquelle participent quatre chefs d'Etat (Rwanda, République démocratique du Congo, Ethiopie, Togo), le Premier ministre de Côte d'Ivoire, des délégations et chefs d'entreprise venus de soixante-dix pays. Tous présents à Kigali pour passer des messages forts. A commencer par Paul Kagame qui, saluant le travail remarquable mené par le groupe Jeune Afrique organisateur de l'événement, a d'emblée donné le ton des débats : « La zone de libre-échange est sur le point d'entrer en vigueur, cependant comme nous le savons tous, c'est là que commence le travail ardu ». Dans son discours, le président

rwandais a rappelé avec force le rôle de la politique dans le développement économique, appelant à « une gouvernance ouverte, réactive et responsable » et à une implication forte du secteur privé. « Le moment est venu pour les dirigeants du secteur privé de réfléchir à ce qui doit être changé et amélioré. Pour que nous ayons une situation où le secteur privé et le secteur public vont se lancer des défis et se pousser mutuellement à faire plus que des progrès », a-t-il fait savoir.

Il y a urgence à agir. En moins d'une génération, l'Afrique devrait compter sur la plus grande main-d'œuvre du monde : 1,1 milliard d'Africains en âge de travailler, soit plus que la Chine ou l'Inde. Et la moitié sera des femmes. « Tant que les femmes se heurteront à des obstacles innu-

tiles pour utiliser pleinement leurs talents, nous continuerons de payer un lourd tribut en termes de richesse perdue », a insisté le président rwandais appelant aussi avec insistance à une prise en compte de la jeunesse. « Nous n'avons pas de temps à perdre à faire le nécessaire pour que cette statistique devienne le plus grand atout de l'Afrique, et non un fardeau pour notre continent et pour le monde », a estimé Paul Kagame.

Du message de Paul Kagame, on retiendra la nécessité de changer les mentalités : « Le facteur clé dans tout cela est la mentalité. Le changement de mentalité est-il coûteux ? Je ne pense pas. La mentalité n'a pas de prix, mais rien n'a plus de valeur ». Le président rwandais, sur ce sujet, n'a pas mâ-

ché ses mots pointant du doigt l'Ouganda voisin où stagnent les containers malgré l'accord des autorités, où les ressortissants rwandais ne sont pas souhaités. Incompréhensible pour le pays qui a largement ouvert ses frontières.

Mais il reste que créer ce marché commun nécessite une harmonisation des politiques intérieures avec, pour les nations, la crainte de perte de souveraineté ou encore la réduction des recettes douanières.

Là est sans doute la clé et la grande difficulté de ce grand projet comme l'a souligné Carlos Lopes, ancien secrétaire exécutif de la Commission économique pour l'Afrique, rappelant qu'aujourd'hui il est plus coûteux et plus long d'importer des produits d'un pays à un autre en Afrique que de l'extérieur.

Coordonner les tarifs douaniers

notamment pour ne pas ralentir l'élan créé par cette ratification est à inscrire dans les priorités. Ce qui revient à dire qu'il convient de dépasser les seules communautés régionales. « Nous ne pourrions pas prospérer sans cette Zlec, nous devons affronter ces défis et nous avons besoin que des politiques nationales soient mises en œuvre et dépassent les craintes de manque à gagner », a lancé la présidente d'Ethiopie, Sahle-Work Zewde, rappelant que cette détermination est nécessaire avec l'implication de tous au côté des Etats, le secteur privé qui a un rôle important à jouer, la Banque mondiale dans l'accompagnement des projets.

Philippe Le Houérou, PDG de la Société financière internationale, organisation du groupe de la Banque mondiale dédiée au secteur privé, a d'ailleurs confirmé l'engagement de l'organisation qu'il dirige tant auprès des gouvernements que des entreprises privées. L'engagement des Etats dans un tel projet demeure bien là moteur de la mise en œuvre du libre-échange dans le continent. Et c'est clairement cette volonté politique et individuelle de chaque pays qui fera que le marché commun africain verra le jour.

Bénédicte de Capèle,
depuis Kigali

L'essentiel de la Zlec

Mars 2018. Signature à Kigali par quarante-quatre pays de l'accord prévoyant la création de la Zone de libre-échange continentale (Zlec). Le Nigeria figure parmi les pays en attente de signature de l'accord.

Enjeu. Créer une zone douanière unique avec un seul point de contrôle à l'entrée du territoire. Permettre l'accès à des marchés plus vastes que les seuls marchés intérieurs, accélérer et augmenter les échanges entre les pays.

Objectif. Devenir un instrument de croissance, d'emploi et d'industrialisation.

Méthodologie. Suppression des droits de douanes, simplification des procédures administratives, construction des infrastructures routières, ferroviaires, aériennes, fluviales et maritimes. Création d'instances communautaires de dialogue, d'assistance, de contrôle, de règlement des conflits

Freins et difficulté de mise en œuvre. Hétérogénéité géographique, politique, sociale, économique du continent.

A propos de l'Africa CEO Forum

Depuis six ans, l'Africa CEO Forum rassemble décideurs et financiers du secteur privé africain. Pendant deux jours, 1 500 chefs d'entreprise, décideurs publics et investisseurs d'Afrique et du monde entier sont rassemblés autour de la thématique de la transformation nécessaire des champions africains face à la concurrence internationale. L'Africa CEO Forum est organisé par Jeune Afrique Media Group, éditeur de Jeune Afrique et de The Africa Report, et par Rainbow Unlimited, société suisse spécialisée dans l'organisation d'événements de promotion économique.

En savoir plus : www.theafricaceoforum.com

OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

L'Afrique entre espoir et défis

Une pénétration numérique avec des taux et des pourcentages encourageants ; une croissance globale de 3,2% considérée comme au bas de l'échelle : le continent africain est animé par un réel espoir, mais devrait relever d'importants défis en vue de réaliser les Objectifs de développement durable (ODD) à l'horizon 2030.

Les ministres africains des Finances, de la Planification et du Développement, ou leurs représentants, vont plancher sur les différentes questions, du 25 au 26 mars à Marrakech, au Maroc, à l'occasion de la cinquante-deuxième session de leur conférence.

Celle-ci est organisée en partenariat avec la Commission économique des Nations unies pour l'Afrique (CEA) sur le thème « La politique fiscale, le commerce et le secteur privé à l'ère du numérique : une stratégie pour l'Afrique ».

Un segment ministériel ou un dialogue de haut niveau et une table ronde sont les grands moments d'échanges d'expériences devant marquer cette conférence qui intervient au moment où l'Afrique célèbre le premier anniversaire de la création de sa Zone de libre échange qui attend au moins une ratification pour son entrée en vigueur.

Une croissance au rabais. Essentiellement tirée des matières premières dans bon nombre de pays situés notamment au sud du Sahara, la croissance globale de l'Afrique est de l'ordre de 3,2% en 2018. Mais, les niveaux de cette croissance varient considérablement d'une sous-région à l'autre.

Selon la CEA, l'Afrique de l'est, regroupant principalement des pays qui ne sont pas riches en ressources, est en tête du peloton, affichant une croissance estimée à 6,2% en 2019, tirée par l'augmentation des dépenses publiques dans les infrastructures et le boom de la construction, de l'immobilier et du commerce de détail.



La photo de famille des ministres africains des Finances/DR

D'après l'agence onusienne, l'Afrique australe, malgré une certaine reprise, ne devrait atteindre que 2,1% cette année. Tandis que certaines des plus grandes économies africaines : l'Angola, le Nigeria et l'Afrique du Sud, rebondissent du fait de la reprise de la consommation privée, mais les niveaux de croissance restent faibles.

« Dans toutes les sous-régions, le taux de croissance par habitant est inférieur au taux de croissance démographique », a relevé Vera Songwé, secrétaire exécutive de la CEA. « Les niveaux de croissance restent inférieurs à ce qu'ils devraient être pour que le continent réalise les objectifs de développement durable », a-t-elle souligné.

« Pour y parvenir, l'Afrique doit tripler le taux de croissance actuel de 3,2% en 2018, ce qui demandera une augmentation des investissements et de la productivité », a conseillé Vera Songwé.

« En outre, la croissance du PIB par habitant, de 0,6% en 2018, est trop faible pour influencer sur la pauvreté et les inégalités », a-t-elle dit encore.

Plus qu'une décennie sépare l'Afrique de la réalisation des ODD destinés à créer de nouvelles opportunités dans le domaine de l'emploi, par exemple. C'est au regard de cette échéance que « la pression s'intensifie sur les pays en développement et les moins développés. (...) Nos pays sont aujourd'hui appelés à impulser une nouvelle dynamique de croissance », a analysé Mohamed Benchaaboun, ministre marocain de l'Economie et des finances.

Il a énuméré trois grands préalables pour y parvenir. Il s'agit d'assurer un cadre macro-économique sain et résilient ; de promouvoir l'initiative privée et de se repositionner sur l'environnement international selon une

approche gagnant-gagnant. « Il faut rationaliser et mieux cibler les dépenses publiques. Il ne s'agit pas de taxer plus et dépenser moins ; mais de taxer équitablement et de dépenser mieux », a-t-il fait savoir.

Outre l'amélioration de sa croissance, l'Afrique doit aussi intensifier la lutte contre les flux financiers illicites qui représentent plus de cinquante milliards de dollars par an. « Pour un avenir fait de prospérité et de paix, il faut investir dans la jeunesse. Au moins cent trente millions d'emplois doivent être créés d'ici à 2030 en Afrique », a suggéré Amina Mohammed, vice-secrétaire générale de l'ONU.

L'Afrique est aussi appelée à corriger le déficit de financement d'infrastructures, qui constitue un obstacle majeur à l'amélioration des capacités de production. Ce déficit est estimé entre cent trente et cent soixante-

dix milliards de dollars par an, dont le continent mobilise environ la moitié.

Le numérique, un atout indéniable

En Afrique, si les réflexions se poursuivent sur la stimulation d'une croissance inclusive, le renforcement du secteur privé et les avantages à tirer de la zone de libre-échange, mais d'énormes opportunités sont déjà observées dans la numérisation rapide.

Dans plusieurs pays africains, l'économie numérique devient l'un des principaux moteurs de la croissance, représentant plus de 5% du PIB. A titre d'illustration, au Kenya, les services financiers mobiles ont révolutionné le secteur financier et accéléré le rythme de l'inclusion financière.

En moyenne, les Kényans ont effectué en 2018 des transactions mobiles d'un montant de cent millions de dollars par jour, soit quarante milliards de dollars par an et près de la moitié du PIB du pays. Le Sénégal, quant à lui, s'est fixé pour objectif de tirer 10% de son PIB de l'économie numérique d'ici à 2025. « Le commerce numérique en Afrique connaît une croissance rapide, à un taux annuel estimé à 40%, et devrait atteindre plus de trois cents milliards de dollars d'ici à 2025 », a indiqué Vera Songwé.

Avec un impact dans les technologies de l'information et de la communication, le commerce, les transports, l'éducation, la santé, l'agriculture et les services publics, l'économie numérique offre d'énormes possibilités de croissance inclusive sur le continent.

La Rédaction

CENTRAFRIQUE

Plusieurs groupes armés dans le nouveau gouvernement

La nouvelle équipe gouvernementale, publiée le 22 mars par décret présidentiel, comprend plus de ministres issus des groupes rebelles signataires de l'accord de Khartoum, ayant réclamé le remaniement.

Quatre membres des groupes armés signataires de l'accord de paix font ainsi leur entrée au gouvernement. Toutefois, la majorité de l'équipe gouvernementale annoncée début mars reste en place, notamment les ministres placés à la tête des portefeuilles régaliens.

Le chef rebelle à la tête du Front démocratique du peuple centrafricain, Abdoulaye Miskine, devient ministre de la Modernisation de l'administration et de l'innovation du service public. C'est le premier groupe armé à s'être retiré du premier gouvernement, annoncé début mars à l'issue de l'accord de paix.

Ce groupe avait ensuite bloqué plusieurs jours la route nationale, qui relie Bangui au Cameroun. Un représentant de l'Unité pour la paix en Centrafrique, Amadou Bi Aliou, devient ministre de l'Élevage et de la santé animale.

L'annonce du précédent gouvernement, prévu dans l'accord de paix négocié à Khartoum début février, avait soulevé une vague de protestations chez les groupes armés qui contrôlent une grande partie de la Centrafrique.

« **Les malentendus ont été aplanis, nous rentrons satisfaits des consultations** »

L'Union africaine (UA) avait alors convoqué, à son siège d'Addis-Abeba, une réunion de suivi entre les autorités et

les quatorze groupes armés signataires de l'accord, pour tenter de le sauver. Au terme de cette rencontre, les signataires de l'accord de paix se sont entendus sur un nouveau gouvernement inclusif, avait annoncé l'UA. « *Les malentendus ont été aplanis, nous rentrons satisfaits des consultations* », avait déclaré, le 21 mars, le Premier ministre, Firmin Ngrebada.

L'accord de Khartoum, signé le 6 février, soutenu par tous les partenaires de Bangui et préparé depuis 2017 par l'UA, est le huitième depuis le début de la crise marquée par le renversement, en mars 2013, du président François Bozizé.

Aucun des précédents accords n'avait abouti à un retour de la stabilité, pas plus que la présence de la Mission des Nations unies pour la stabilisation de la Centrafrique, déployée en 2014 et forte de onze mille Casques bleus.

Riche en ressources naturelles, la Centrafrique est déchirée par la guerre, depuis 2013. Près d'un quart de ses 4,5 millions d'habitants a dû fuir les domiciles.

Yvette Reine Nzaba

COMMUNIQUE

Le Directeur Général de l'Agence Nationale de l'Aviation Civile (ANAC) informe tous les candidats au concours d'entrée à l'Ecole Africaine de la Météorologie de l'Aviation Civile (EAMAC) session mai 2019 de bien vouloir effectuer leur inscription en ligne sur le site de l'EAMAC (WWW.eamac.ne le lien Espace concours).

La date butoir des inscriptions est fixée au 28 mars 2019.

Tout candidat non inscrit sur ce site, verra son dossier frappé d'irrecevabilité par la commission locale d'organisation du concours.

Serge Florent DZOTA

TUERIE AU MALI

Ibrahim Boubacar Keita limoge le haut-commandement de l'armée

Le président malien a réuni, le 24 mars, un Conseil des ministres extraordinaire qui a destitué les chefs militaires et prononcé « la dissolution de l'association Dan Nan Ambassagou pour dire clairement aux uns et aux autres que la protection de la population restera le monopole de l'Etat », a indiqué le Premier ministre, Soumeylou Boubeye Maïga.

Les mesures ont été prises au lendemain du massacre de plus de cent trente Peuls dans le centre du pays. L'attaque de la milice dogon s'est produite en pleine visite d'une délégation du Conseil de sécurité dans le pays et au Burkina Faso, voisin. Elle est considérée comme la plus sanglante depuis la fin des principaux combats de l'opération lancée en 2013, à l'initiative de la France, pour chasser les groupes djihadistes qui avaient pris le contrôle du nord du Mali.

Dans un communiqué, le gouvernement a justifié la dissolution de la milice, au fait que « depuis un certain temps », celle-ci « s'est écartée de ses objectifs initiaux, en dépit des mises en garde répétées des autorités administratives locales ». Bamako a également annoncé le remplacement des chefs d'état-major des armées, de l'armée de Terre et de l'armée de l'Air. Ces limogeages au sommet de la hiérarchie militaire interviennent également après l'attaque djihadiste, le 17 mars, contre un camp de l'armée à Dioura (centre), au cours de laquelle vingt-six soldats ont péri.

Pour la principale alliance djihadiste du Sahel liée à Al-Qaïda, à laquelle appartient le groupe d'Amadou Koufa, la dernière opération avait pour but de venger de précédents « crimes odieux commis

par les forces du gouvernement de Bamako et les milices qui le soutiennent contre (leurs) frères peuls ».

Evoquant la récente attaque, Baba Dakono, chercheur à Bamako pour l'Institut d'études de sécurité sur l'Afrique, a dit que « le drame d'Ogossagou-Peul est certes inédit, mais il n'était pas imprévisible ». « L'ampleur dépasse l'entendement, mais les conditions pour qu'il arrive existaient et étaient connues », a-t-il souligné, évoquant les carences de l'Etat, « l'accès facile aux armes » et « l'instrumentalisation du facteur terroriste » par l'ensemble des protagonistes. Ce qui vient de se passer « ne restera pas impuni », a assuré le ministre de la Justice, Tiéna Coulibaly, qui a conduit une délégation gouvernementale sur le lieu du drame.

« **Les Nations unies choquées par le drame** »

Le secrétaire général de l'ONU, Antonio Guterres, s'est dit « choqué et outré », par les violences qui se poursuivent au Mali. Il a appelé « les autorités maliennes à enquêter rapidement sur cette tragédie et à traduire ses auteurs en justice ».

Du côté de l'Union européenne, la réaction ne s'est pas fait attendre. L'organisation a appelé à

des « mesures immédiates », dont « le désarmement et le démantèlement de l'ensemble des milices qui sévissent » dans le centre du Mali. La France également a salué « l'engagement du gouvernement malien à dissoudre les milices qui alimentent la terreur dans cette région et qui doivent être désarmées ».

Les affrontements se multiplient au centre du Mali, notamment entre la communauté peule et les ethnies Bambara et Dogon, pratiquant l'agriculture, depuis l'apparition, il y a quatre ans, du prédicateur Amadou Koufa, qui recrute prioritairement parmi les Peuls, traditionnellement éleveurs. Une situation qui a conduit les Dogons à créer leurs propres « groupes d'autodéfense », dont l'association « Dan Nan Ambassagou ».

L'ONU estime que ces violences avaient coûté la vie à plus de cinq cents civils en 2018. Rappelons que dans un rapport publié, le 5 mars, le secrétaire général de l'ONU saluait de récentes avancées dans l'application de l'accord de paix de 2015, mais regrettait que « la menace, qui continue de se propager du nord vers le centre du Mali, détourne l'attention de l'Accord et en complique la mise en œuvre ».

Nestor N'Gampoula



APPEL D'OFFRE N°001/FOK/2019

DEMANDE DE CONSULTANCE POUR LA CONSTRUCTION D'UN POSTE DE CONTROLE SUR LE SITE D'EPOMA EN BORDURE DU PARC NATIONAL D'ODZAZLA-KOKOOUA.

Les dossiers sont à retirer au bureau de la Fondation Odzala-Kokoua, sis au n° 188 avenue Emile BIAYENDA Centre-ville Brazzaville.

Date limite de soumission des offres : 3 avril 2019

APPEL D'OFFRE N°002/FOK/2019

DEMANDE DE CONSULTANCE POUR LA REHABILITATION D'UNE ROUTE FORESTIERE DE 6 KM ENTRE LA ROUTE NATIONALE N°2 ET LA BASE DE L'EST DU PARC NATIONAL D'ODZALA-KOKOOUA

Les dossiers sont à retirer au bureau de la Fondation Odzala-Kokoua, sis au n° 188 avenue Emile BIAYENDA Centre-ville Brazzaville.

Date limite de soumission des offres : 3 avril 2019.

DIPLOMATIE

Une réunion de consultation va se tenir entre l'OIF et le Congo

L'annonce a été faite par la secrétaire générale de la Francophonie, Louise Mushikiwabo, qui, de passage à Brazzaville, a longuement échangé, le 23 mars, avec le ministre des Affaires étrangères et de la coopération, Jean-Claude Gakosso.

« Nous avons échangé pour nous mettre d'accord sur la collaboration entre la Francophonie et le Congo. Nous allons bientôt organiser une réunion de consultation entre l'OIF et le Congo, un membre très important de la Francophonie, pour harmoniser les attentes du pays, la mission et l'activité de la Francophonie », a déclaré, à la presse, Louise Mushikiwabo.

Les deux personnalités ont également parlé de la langue française et de la nécessité de la propulser dans le domaine de la publication scientifique et de donner de la valeur aux écrivains francophones. « Le Congo compte de grands cerveaux littéraires », a admis la secrétaire générale de l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF). Au-delà, Louise Mushikiwabo et Jean-Claude Gakosso partagent le même point de vue selon lequel, l'Afrique centrale devait s'impliquer davantage dans cette organisation. Trois mois après avoir pris officiellement ses fonctions, la secrétaire générale de la Francophonie est revenue sur ses priorités durant son mandat, notamment la jeunesse et son plein emploi, qui lui tiennent particulièrement à cœur.



« Les priorités de la Francophonie et mon impulsion se tournent vers la jeunesse, le rayonnement de la langue française, l'égalité homme-femme et le numérique, un aspect très important dans

l'espace géographique du continent africain qui est une grande partie de la Francophonie. Le numérique est un outil important, disponible, qui peut rassembler plusieurs priorités de

L'entretien entre les deux personnalités / Adiac
notre organisation (éducation, emploi, préparation à l'emploi, l'innovation...), a précisé Louise Mushikiwabo. En effet, toutes ces priorités étant déjà définies, elle estime

qu'il reste un travail « de focalisation et de passage à l'échelle », afin d'être « plus visible et plus pertinent » auprès de la population des Etats membres. Enfin, elle a promis d'être très proche des Etats et travailler ensemble pour le bien-être de la Francophonie.

La première visite de la patronne de la Francophonie au Congo remonte à fin octobre 2018, au cours de laquelle elle est venue remercier le pays d'avoir soutenu sa candidature.

Rappelons que l'OIF est composée de quatre-vingt-huit Etats et gouvernements et représente près de trois cents millions de francophones dispersés sur les cinq continents. « Nous travaillerons dans un esprit de dialogue permanent afin de répondre efficacement aux priorités de nos chefs d'Etat et de gouvernement », déclarait la nouvelle patronne de la Francophonie, nommée pour un mandat de quatre ans.

Deuxième femme à occuper ce poste, Louise Mushikiwabo est devenue la quatrième secrétaire générale à diriger l'OIF, après Michaëlle Jean (2015-2018), le Sénégalais Abdou Diouf (2003-2014) et l'Égyptien Boutros Boutros-Ghali (1998-2002).

Yvette Reine Nzaba

AFRICA POÉSIE 2019

Le Congolais Cristell Mouanda Moussoki décroche le meilleur prix

22 ans, étudiant en 3^e année en Sciences et techniques de la communication de l'Université Marien-Ngouabi de Brazzaville, le jeune poète a occupé le premier rang, à l'issue d'un concours qui a mis aux prises les écrivains poètes de plusieurs nationalités.

Le concours s'est déroulé au Cameroun et a réuni plusieurs pays, à savoir la France, la Belgique, le Haïti, le Congo-Brazzaville, le Sénégal, le Bénin, le Cameroun, le Maroc.

Le jury a été présidé par Daouda Mbouobouo, écrivain-poète-juriste, président fondateur d'Africa poésie, président de la Société des poètes et artistes du Cameroun et vice-président de la Société civile des droits de la littérature et des arts dramatiques. Il avait comme membres le Pr Chantal Bonono, Arlette Chaumorcel et le Dr Mbaye Ndong. Quatre meilleurs textes ont été choisis. Le premier prix est revenu ainsi à «Lettre à Lumumba» de Tristell Mouanda Moussoki du Congo-Brazzaville ; «Et puis viendra l'hiver» de Nada Khairat du Maroc a obtenu le deuxième prix ; pendant que «J'ai pris le bon mot» de Cedric Daquin Awouafack du Cameroun a été classé troisième. Le quatrième prix a été décerné à « Regret noir de Alceus» de Claude Bernard Elio du Haïti.

En attendant la cérémonie de remise de son prix qui aura lieu au Cameroun dans les tout prochains jours, Tristell Mouanda Moussoki s'est dit heureux de le rempor-



Tristell Mouanda Moussoki ter, tout en signifiant qu'il ne s'y attendait pas, au regard des écrivains venus des différents pays qui ont participé à ce concours. Parlant de l'inspiration qui l'a animé à écrire ce texte sur Emery Patrice Lumumba, le jeune écrivain a déclaré : « «Lettre à Lumumba» est un texte en vers, un lyrisme marqué par la nostalgie des intempéries et la douleur perpétuelle. Le peuple congolais est sombré dans l'obscurité, il fallait qu'il y ait un poète qui brille parmi les dieux pour venir le sortir dans le dé-

sert. Je suis la lumière, il n'y a pas que Jésus-Christ qui ensemence la lumière parmi les peuples, il y a aussi les poètes... ».

Tristell Mouanda Moussoki a ajouté qu'il a choisi ce héros de la République démocratique du Congo parce qu'il est profondément marqué par la douleur qui prend corps dans ce pays et arrache le silence du peuple. « Le poète porte en lui le flambeau et c'est ce flambeau qui m'a permis de remporter le premier prix. Parce que je m'insurge contre la nuit qui prend ancrage dans le feuillage du temps. Lumumba fut un architecte de la paix. J'invoque le nom de Lumumba pour venir voir ce qui se passe actuellement en RDC, parce qu'il pleut. Ceux-là qui savent interpréter les allégories, le triangle isocèle vous diront qu'il pleut tout le temps en RDC, une pluie de sang. Je suis interpellé par ça... J'habite l'insurrection. Le grand poète Aimé Césaire, dans «Cahier d'un retour au pays natal», a dit que « la poésie est une insurrection contre la poésie, donc je m'insurge contre ce qui se passe actuellement en RDC ». a-t-il expliqué.

Bruno Okokana

INSTITUT
FRANÇAIS
DU CONGO

PROGRAMME DE LA SEMAINE
DU 25 AU 31 MARS 2019

Plus que quelques jours pour découvrir l'exposition
« femme, femme, femme ! »

MARDI 26 MARS

10H30 : Conférence-débat : 10 femmes entrepreneurs avec l'Ambassade de France et la délégation de l'Union Européenne
18H30 : Ciné-club : W.A.K.A de Françoise Ellong

MERCREDI 27 MARS

15H00 : Débat d'idées : « Réflexions sur la bonne gouvernance » par Victor Ngoulou-Mpemba, juriste, chercheur, membre de la Fondation Niosi
18h30 : Journée mondiale du théâtre
19h00 : Mercredi à la cafet' : Spiritita Nanda

JEUDI 28 MARS

15H00 : Rencontre littéraire : Le Soleil des élites de Malachie Cyrille Roson Ngouloubi
18H00 : Slam : Slamunité des Power-women (Mariusca Moukengué et les Power-women /U.E.)

SAMEDI 30 MARS

10H00 : Les rendez-vous de la médiathèque (Samedi des petits lecteurs, L'heure du conte, Rencontre de scrabble)
14H00 : Soirée Sony : We Africa party

Pour plus d'infos, veuillez consulter notre agenda du mois.

LUTTE CONTRE LE SIDA

Pierre M'pelé publie «Itinéraire d'un médecin africain»

Constitué de neuf chapitres assortis d'une préface et d'un avant-propos, l'ouvrage parle de l'engagement et de l'expérience de l'auteur, médecin de carrière, dans la lutte contre la pandémie. Il est publié aux éditions Maïa et compte cent cinquante-trois pages.

Loin d'une fiction, l'«Itinéraire d'un médecin africain» relate les faits vécus par le Dr Pierre M'Pelé depuis l'apparition de la maladie en 1981, sa reconnaissance comme problème majeur de santé publique par l'Organisation mondiale de la santé (OMS). « Je pose un regard sur le passé et tire les leçons face à un problème mondial de santé publique qui a bouleversé le monde, engen-

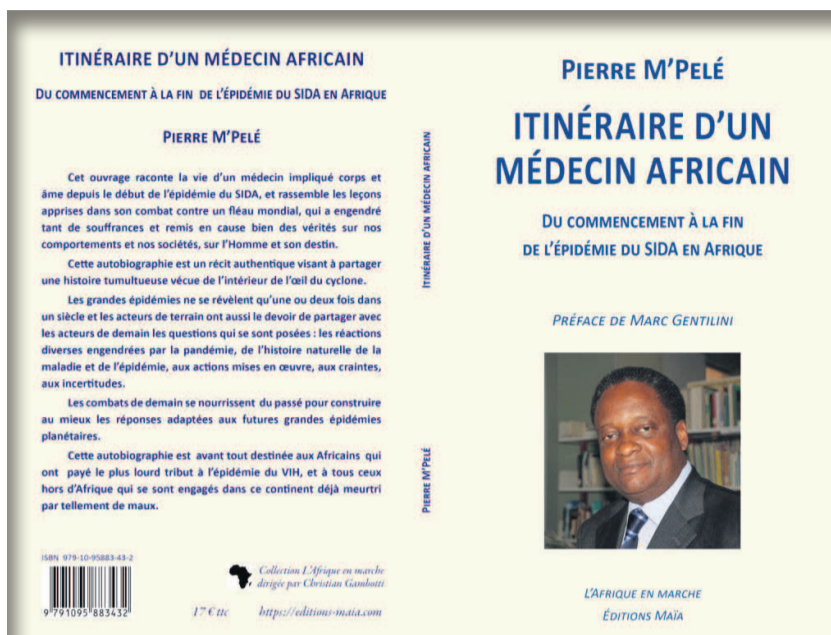
dré tant de souffrances et remis en cause bien de vérités sur nos comportements et nos sociétés », a-t-il expliqué dans l'avant-propos de son livre. Cette œuvre est en fait une autobiographie, un récit authentique à travers lequel le narrateur partage l'histoire du combat contre le sida aux générations actuelle et future. Selon lui, cette maladie a révélé la vulnérabilité de l'homme et de la société.

Pierre M'pelé fait un aperçu sur la genèse du sida, les forces et les faiblesses des moyens de riposte à la maladie. « Nous sommes au début du commencement de la fin du VIH/sida ; l'Afrique a payé le plus lourd tribut », a-t-il dit.

S'agissant de la République du Congo, son pays natal où il a été directeur du Programme national de lutte contre le sida, l'auteur souligne la réaction du gouvernement qui, d'après lui, a apporté les fruits.

« Le Congo, mon pays, a

« Le Congo, mon pays, a su répondre très tôt et s'est engagé dans la lutte contre le VIH/sida. Deux décennies plus tard, il récolte les fruits de cet engagement exemplaire »



su répondre très tôt et s'est engagé dans la lutte contre le VIH/sida. Deux décennies plus tard, il récolte les fruits de cet engagement exemplaire », a écrit Pierre M'Pelé.

Dans le cadre de sa réponse au VIH/sida, le gouvernement congolais a rendu gratuits, entre autres, le traitement et le dépistage de cette maladie. Le Dr M'Pelé salue aussi les efforts déployés par la communauté mondiale en ma-

tière de riposte contre la pandémie du VIH/sida, malgré que le chemin reste encore à parcourir.

Il estime que « la bataille est presque gagnée parce que l'homme a été plus fort. Pour en finir, le défi est d'imaginer les stratégies de fin les mieux appropriées et non pas de hurler haut et fort, à la recherche de toujours plus de moyens financiers seulement ».

«Itinéraire d'un médecin afri-

caïn» a été préfacé par le Pr Marc Gentilini, président honoraire de l'Académie de médecine de France.

« Pierre, merci pour avoir su éclairer lorsqu'il le fallait, avec sérénité et fermeté, les politiques désemparés par l'épidémie ; merci d'avoir su convaincre les puissants de leur responsabilité face à la santé de leur peuple », a consigné, dans la préface, cet ancien chef de service des maladies infectieuses et tropicales à l'hôpital de la Pitié-Salpêtrière, à Paris.

Le Dr Pierre M'Pelé possède une longue expérience dans la prise en charge des malades du sida. Il a fait ses preuves au Centre hospitalier universitaire de Brazzaville (ex-Hôpital général), plus grand établissement sanitaire du Congo. C'est un médecin chevronné qui a servi dans plusieurs pays et au sein des institutions internationales telles l'Onusida et l'OMS.

Christian Brice Elion

SALON DU LIVRE DE GENÈVE

La Belgique, invitée d'honneur de la trente-troisième édition

Après Paris, les échanges littéraires autour du livre auront lieu dans la capitale suisse, du 1^{er} au 5 mai. Durant cinq jours, le rendez-vous proposera huit scènes thématiques dont le salon africain.



Vue partielle du Salon de Genève avec le baobab, symbole du Salon africain

Palexpo, à Genève, abritera le rendez-vous d'échanges littéraires printanier dans une ambiance multiculturelle. Les lecteurs, éditeurs, écrivains et libraires sont invités à venir découvrir, au rythme de formats novateurs, les auteurs belges et les diverses animations de leur pays, culturellement et historiquement très riche.

Pour la première fois, cette édition, co-présidée par Lydie Salvayre et Eric Fottorino, débordera de ses murs pour organiser plusieurs événements en ville de Genève et aux alentours : une nouvelle scène, appelée la planque, proposera des animations innovantes et artistiques. La première étape de la conception d'un jeu vidéo librement inspiré d'un livre aura lieu en plein cœur du salon, une idée novatrice née

d'une volonté de placer la littérature dans des environnements singuliers et de la faire dialoguer avec toutes les formes d'art afin d'inciter les publics à porter un regard nouveau sur le livre et les acteurs qui l'animent.

En parallèle, l'hôte d'honneur, la Fédération Belgique Wallonie-Bruxelles, révélera toute la singularité de son expression artistique et la lumineuse ville de Barcelone sera célébrée à travers un programme de rencontres avec des auteurs, des animations et des ateliers à travers huit scènes thématiques du salon : l'apostrophe, le salon africain, la scène BD, la scène bien-vivre, la scène des imaginaires, la scène philo, la scène suisse ainsi que le pavillon du voyage qui fête son grand retour.

Du côté de la programmation du Salon africain, la journée du 1^{er} mai est dédiée au thème «L'Afrique des possibles». La galerie Perspective Art9 présentera une exposition BD, avec notamment des auteurs comme Didier Kassai, Alain Mata Mamengi ou Koffi Roger N'Guessan. Sans nul doute, comme chaque année depuis 2004, un des moments forts sur ce pavillon sera la désignation du successeur au Congolais Wilfried N'Sondé, Prix Kourouma 2018 pour son roman «Un océan, deux mers, trois continents» paru chez Actes Sud.

Durant le salon, un volet professionnel permettra de tenir des assises afin d'étudier les enjeux contemporains auxquels sont confrontés les acteurs du livre.

Marie Alfred Ngoma

MUSIQUE

Spirita Nanda sera sur scène à Brazzaville

L'artiste se produira pour la première fois à la Cafété' de l'Institut français du Congo (IFC), le 27 mars, dans la soirée.

Née au Congo, de parents camerounais, Spirita Nanda s'est positionnée au fil du temps comme l'une des artistes incontournables de la scène urbaine congolaise. Connue pour son style déjanté, son look vestimentaire particulier et sa musique originale, elle ne fait pas de demi-mesure lorsqu'il s'agit de se produire sur scène ou de proposer un nouvel opus à ses mélomanes.

« La famille de Brazzaville, j'ai hâte de partager ce moment avec vous », a-t-elle déclaré récemment sur sa page Facebook.

A cet effet, elle a, à son actif, plusieurs singles parmi lesquels «Quitte là-bas» sorti en 2015 et «Kitoko», en 2018. Dans la plupart de ses œuvres, Spirita Nanda prône la femme, la beauté, l'amour, l'affirmation des richesses culturelles et le respect des valeurs humaines.

Évoluant dans un style soul et afrobeat, c'est vers la fin des années 1990 que Spirita s'était découverte cette passion pour la musique. Après quelques shows universitaires et des concours, c'est finalement en 2013 qu'elle fait une grande scène à côté de la chanteuse Duce, en première partie du concert du rappeur Youssoufa, à Brazzaville. Suite à cette première expérience, Spirita a pu participer à de diverses activités musicales dans les deux grandes villes du Congo en agrémentant des soirées et des retrouvailles.

Actuellement, la jeune artiste, auteure-compositrice congolaise, réside et évolue dans sa carrière musicale à Pointe-Noire. Avec plusieurs trophées Beat street awards déjà remportés, Nanda Nguéguim Spirita, de son vrai nom, est aussi ambassadrice du mouvement Nappy et passionnée de mode.

Merveille Atipo (stagiaire)



L'artiste musicienne Spirita Nanda

NÉCROLOGIE



Les familles Itoua, Ossoka et Okoko ont la profonde douleur d'informer les parents, amis et connaissances du décès de leur fils et neveu, Hugor Melon Itoua alias « Hugota Nzambé », survenu le 18 mars 2019 au CHU de Brazzaville.

La veillée mortuaire se tient au domicile familial sis n° 130, rue Mbé, Talangai. Référence : arrêt Manguier, Grand lavage dans la rue Ndolo.

La date de l'inhumation sera communiquée ultérieurement.

Yanick Mbouma, agent Les Dépêches de Brazzaville, les familles Koutoupot Berloko, Bembé et Mbouma ont la profonde douleur d'annoncer aux parents, amis et connaissances, le décès de leur fils, père, oncle et frère, Robert Gabriel Berloko Koutoupot (Me Robert), le mercredi 20 mars 2019 à Brazzaville.

La veillée mortuaire se tient au n° 110 de la rue Yakoma, à Poto-Poto (derrière la grande école de Poto-Poto).

La date de l'inhumation sera communiquée ultérieurement.



Les enfants Okamba (Faust, Achille, Pie-x), frères et sœurs ont la profonde douleur d'annoncer aux parents, amis, et connaissances le décès de leur mère, Véronique Itoua, le jeudi 21 mars 2019 au CHU de Brazzaville.

La veillée mortuaire se tient au n° 1857 de l'avenue Loutassi, à Mougali (en face de l'école spécial, quartier 10-maisons).



IN MÉMORIAM



Notre soeur et mère Marie Béatrice Chantal Bouithy (Sagesse), assistante sanitaire ondontostomatologie, hôpital de base Congo-Malembe. 18 mars 2018 - 18 mars 2019

Dans nos pensées et dans nos coeurs, tu es à jamais gravée.

Famille Bouithy-Tchinoumba



Veuve Bouhoyi née Tsimi Honorine « ma Norine »

26 mars 2009 - 26 mars 2019

Toujours à jamais dans nos coeurs

Enfants et petits enfants.

26 mars 2009 - 26 mars 2019

Comment ne pas se rappeler la femme merveilleuse que tu incarnais?

Dix années, jour pour jour, que le Divin Maître de tous les temps a bien voulu accepter que tu tires ta révérence après avoir accompli ton devoir de « mère ». Nous pensons à toi tous les jours, en se rappelant chacun tes précieux conseils de la vie.

Un grand merci à ceux qui, de près ou de loin, nous soutiennent.

Enfants Ebonga



LIBRAIRIE LES MANGUIERS

LIBRAIRIE LES MANGUIERS

Un **Espace de Vente**

Une sélection unique de la **LITTÉRATURE CLASSIQUE**

(africaine, française et italienne)

Essais, Romans, Bandes dessinées, Philosophie, etc.

Un **Espace culturel** pour vos **Manifestations**

Présentation des ouvrages, Conférences-débats, Dédicaces
Emissions Télévisées, Ateliers de lecture et d'écriture.

KICK BOXING

L'association nationale veut gagner la bataille de la vulgarisation à Brazzaville

L'Association congolaise de boxe pieds-poings a posé les bases de la vulgarisation de la discipline dans la capitale, en organisant un séminaire de sensibilisation à l'endroit des journalistes des sports.

La formation animée par Me Césaire Alfred Nzobo, le directeur technique de l'association, vient à point nommé. Elle donne, en effet, aux chroniqueurs des sports des éléments pouvant leur permettre de bien commenter les combats de kick boxing et ses différents styles. Brazzaville, a expliqué le président de l'association, va abriter dans les jours à venir plusieurs rencontres de cette discipline, notamment les championnats d'Afrique professionnels, repoussés à une date ultérieure pour des raisons de financement.

Le président de la Fédération congolaise de karaté et arts martiaux affinitaires, Gerry Blaise Bollé, a rassuré que la compétition se tiendra à Brazzaville. Outre ces championnats, cette association a aussi prévu des rencontres avec les athlètes de la République démocratique du Congo (RDC) en vue de faire connaître la discipline au public brazzavillois.

« Etant donné que nous allons organiser plusieurs événements, il était important pour nous de vous donner les éléments nécessaires qui vous permettront de bien commenter les combats de kick boxing. Il y aura ce type de séminaire tous les trois mois car nous avons des

échecs qui pointent à l'horizon. Nous avons une rencontre avec les athlètes de la RDC. Nous avons déjà pris attache avec cette fédération », a-t-il souligné. « Cette rencontre allait avoir lieu au mois d'avril. Sauf que nous avons l'invitation au championnat de zone qui tombe aussi en avril. Pour les questions de budget, nous sommes obligés de décaler la rencontre avec la RDC. Il y aura des rencontres qui se tiendront à Brazzaville pour faire la promotion de la discipline », a commenté Gerry Blaise Bollé.

Une discipline originaire du Japon

Au cours de cet échange, Césaire Nzobo a expliqué à la presse l'origine du kick boxing qui signifie l'action de boxer avec les coups de pied. Il prend ses origines au Japon, à la fin des années 1950, suite à l'organisation des compétitions des experts karatékas et autres arts martiaux, prônant le plein contact sur le tatami et sur le ring. « Le kick boxing des temps modernes est venu d'un groupe d'experts karatékas américains qui, vers les années 1970, commença à organiser des tournois qui permettaient des coups de pied et coups-de-poing



Me Césaire Alfred Nzobo animant le séminaire de sensibilisation/Adiac non autorisés au karaté », a-t-il lancé.

Il a ensuite insisté sur les sept styles de la discipline. Le full contact est un des règlements de kick boxing pour lequel l'intention des pugilistes est de combattre avec puissance, force et pression. Il se pratique forcément dans un ring tant en amateur qu'en professionnel et se fait par le port du casque en amateur. « Les athlètes sont autorisés à combattre avec des

coups-de-poing et coups de pied au dessus de la taille. Les coups-de-pied autorisés au dessous de la taille sont appelés balayage », s'est-il expliqué.

Dans le low kick, a-t-il démontré, les pugilistes sont autorisés à combattre avec les coups-de-poing et coups-de-pied, frappant les cuisses de l'intérieur comme de l'extérieur en utilisant même le tibia comme armes.

Le K1, a précisé le directeur tech-

nique, autorise les frappes de coups de genoux directes avec saisie d'au moins cinq secondes. C'est le style de la wako, le plus médiatisé.

Le light contact, par contre, est un style intermédiaire entre le semi contact et le full contact au cours duquel les partenaires sont autorisés à frapper avec des coups-de-poing et coups de pied au dessus de la taille.

Pour lui, le point light se pratique sur le tatami. Le but de ce style est de marquer les points définis en utilisant les techniques juridiques contrôlées avec rapidité, agilité et concentration. Le combat se déroule à la touche avec rétention de puissance, lors de la percussion.

Le kick light, a soutenu le directeur technique, est une étape intermédiaire entre le semi-kick et le low kick. Il ne se pratique que sur le tapis à l'image du light contact et le point fighting. Dans ce style, les balayages sont autorisés.

Enfin, le musical-form est un style de combat mis en scène ou imaginaire contre un ou plusieurs adversaires dans lequel l'athlète utilise des techniques de sports de combat à un rythme musical choisi personnellement.

James Golden Eloué

CAN 2019

Warriors et Léopards en Egypte, les Diables rouges au tapis

Forts de l'avantage du terrain lors de cette sixième et dernière journée des éliminatoires de la Coupe d'Afrique des nations (CAN) Egypte 2019, les Warriors du Zimbabwe et les Léopards de RDC, dans le groupe G, se sont qualifiés pour la compétition en battant le Congo et le Liberia (2-0 et 1-0).

C'est une nouvelle déception pour les Diables rouges, derniers de leur groupe, après cet ultime revers (trois défaites, deux nuls et une victoire). Privés de Thievy Bifouma, les hommes de Valdo se sont créés des occasions, mais ont manqué d'efficacité face au but.

A l'inverse, Mongondza, préféré à Mafoumbi et Massa, non retenus par le Brésilien, s'est incliné sur un coup-franc de Billiat (20^e mn), dont son placement et celui de son mur laissent songeur.

Seize minutes plus tard, Musonda, l'autre star des Warriors, doublait la mise après une énorme boulette de Mayembo, qui ratait un contrôle de balle devant la surface (36^e mn). Condamné à marquer trois buts pour vaincre, le Congo tenait la possession du ballon en seconde période, sans se montrer vraiment tranchant, à l'exception de quelques saillies de Mbenza, entré à la pause à la place d'Oniangué.

Après ses échecs avec les U17 et les U20, le technicien Valdo récidive avec la sélection A, sans être parvenu à poser son empreinte sur le jeu de l'équipe. A sa décharge, les Diables rouges n'ont disputé aucun match de préparation depuis son arrivée.

Si les choix du sélectionneur sont souvent discutés, on peut s'étonner qu'il n'ait jamais effectué de voyages de détection pour les affiner. Et en off, plusieurs joueurs ont dénoncé des conditions d'organisation loin des standards en vigueur il y a encore quelques années. Pour preuve, ils ne savent pas encore quand ils feront le trajet retour vers Brazzaville pour ensuite rejoindre leurs clubs respectifs.

Les chantiers seront donc nombreux pour relancer un football congolais qui mise désormais sur l'équipe U23 de Jean-Elie Ngoya pour sortir du marasme ambiant.

Zimbabwe-Congo : 2-0 (2-0)



Le Zimbabwe a ouvert le score sur un coup-franc à la 20e mn: le positionnement de Mongondza et de son mur laissent songeur (Youtube)

Buts : Billiat (20^e mn) et Musonda (36^e) pour le Zimbabwe

Congo : Mongondza- Konongo, Baudry, Mayembo, R.Etou (Bahamboula, 75^e mn)-Loussoukou, Ndinga, Oniangué (cap, Mbenza, 46^e mn)-Makiessé (Kapolongo, 66^e), Ibara, Ndockyt.

Entraîneur : Valdo (Brésil)

RDC-Libéria : 1-0

But : Cédric Bakambu pour la RDC

Classement

1) Zimbabwe, 11 pts, **2)** RDC, 11 pts, **3)** Libéria, 7 pts, **4)** Congo, 5 pts

Groupe A

le Sénégal bat Madagascar, la Guinée équatoriale l'emporte au Soudan pour l'honneur Il n'y avait pas de suspense dans ce groupe A : le Sénégal et Madagascar, qui s'affrontaient à Thiès, étaient déjà qualifiés. Les Lions l'ont emporté, comme la Guinée équatoriale qui s'est imposée pour l'honneur au Soudan.

Sénégal-Madagascar : 2-0 (1-0)

Buts : Mbaye Niang (27^e et 56^e mn) pour le Sénégal.

Soudan-Guinée équatoriale : 1-4

Buts : Mokthar (15^e mn) pour le Soudan, Nsue (19^e sur penalty et 36^e), Pablo Ganet

(49^e mn) et Pedro Obiang (85^e) pour la Guinée équatoriale.

Classement

1) Sénégal, 16 pts, **2)** Madagascar, 10 pts, **3)** Guinée équatoriale, 6 pts, **4)** Soudan, 3 pts

Groupe B

le Cameroun accompagne le Maroc Déchu de l'organisation du tournoi, le Cameroun a tout de même gagné son billet pour la compétition en battant les Comores (3-0). Dans l'autre rencontre, le Maroc, déjà qualifié, a concédé le nul face au Malawi (0-0).

Cameroun-Comores : 3-0 (1-0)

Buts : Choupo Moting (38^e mn), Bassogog (53^e) et Njié (89^emn) pour le Cameroun

Malawi-Maroc : 0-0

Classement

1) Maroc, 11 pts, **2)** Cameroun, 11 pts, **3)** Malawi, 5 pts, **4)** Comores, 5 pts

Groupe C

Qualification historique pour le Burundi, fin de cycle pour le Gabon

En tenant en échec le Gabon à Bujumbura, le Burundi s'est qualifié pour la première fois de son histoire pour la Coupe d'Afrique des nations. Les Hirondelles accompagnent les Aigles du Mali, déjà qualifiés avant leur carton face au Soudan du Sud.

Burundi-Gabon : 1-1 (0-0)

Buts : Amissi (75^e mn) pour le Burundi, Ngandu (contre son camp, 82^e) pour le Gabon

Mali-Soudan du Sud : 3-0 (2-0)

Buts : K.Coulibaly (19^emn) Djenepo (27^e) et A.Traoré (91^e) pour le Mali

Classement

1) Mali, 14 pts, **2)** Burundi, 10 pts, **3)** Gabon, 8 pts, **4)** Sud Soudan, 0 pt

Groupe D

le Bénin élimine le Togo de Claude Le Roy En ballottage favorable au moment d'accueillir les Eperviers du Togo de Claude Le Roy, les Ecureuils du Bénin ont obtenu leur billet pour la CAN après leur victoire (2-1). Déjà qualifiée, l'Algérie avait concédé le nul 1-1 face à la Gambie, vendredi.

Algérie-Gambie : 1-1 (1-0)

Buts : Abeid (43^e mn) pour l'Algérie, Danso (90^e+2) pour la Gambie

Bénin-Togo : 2-1 (1-0)

Buts : Djigla (12^e mn) et Mounié (82^e) pour le Bénin, Adebayor (72^e mn) pour le Togo

Classement

1) Algérie, 11 pts, **2)** Bénin, 10 pts, **3)** Gambie, 6 pts, **4)** Togo, 5 pts

Groupe E

les Bafana à la CAN avec les Super Eagles Emmenés par Percy Tau, double buteur, les Sud-africains ont obtenu leur billet pour la CAN à Sfax, où la Libye dispute ses matchs à domicile. Les Bafana retrouvent ainsi la compétition après leur absence en 2017. Ils y retrouveront le Nigeria, déjà qualifiés avant leur net succès sur les Seychelles.

Nigeria-Seychelles : 3-1 (1-1)

Buts : Ighalo (sur penalty, 35^e), Onyekuru (50^e) et Simon (90^e) pour le Nigeria, Melanie (41^e) pour les Seychelles

Libye-Afrique du Sud : 1-2

Buts : Benali sur penalty pour la Libye, Percy Tau (doublé) pour l'Afrique du Sud

Classement

1) Nigeria, 13 pts, **2)** Afrique du Sud, 12 pts, **3)** Libye, 7 pts, **4)** Seychelles, 1 pt

Camille Delourme

INTÉGRATION ÉCONOMIQUE

La RDC présente à l'Africa CEO Forum 2019

Le pays est représenté au plus haut niveau à la septième édition du rendez-vous qui se tient du 25 au 26 mars à Kigali, la capitale du Rwanda.



Paul Kagame et Félix Tshisekedi à l'ouverture de l'Africa CEO Forum 2019 à Kigali

Le chef de l'Etat, Félix Tshisekedi, qu'accompagnent Vital Kamerhe, Luc Gérard Nyafé et Lydie Omanga, respectivement directeur de cabinet, ambassadeur itinérant et directrice de communication, prend part aux assises. Sa participation était, en effet, très attendue à ce grand rendez-vous international des décideurs et financiers du secteur privé africain, organisé par Jeune Afrique Média Group et Rainbow Unlimited, une société spécialisée dans l'organisation des événements de promotion économique. Ce 26 mars, le président de la République devra, selon l'agenda des organisateurs, intervenir à la tribune afin d'apporter sa contribution à la thématique de l'intégration régionale en Afrique, avec un accent appuyé sur les opportunités d'investissement dans son pays, dans le cadre du programme de relance économique.

C'est non sans raison que Félix Tshisekedi s'est fait accompagner, outre les officiels, d'une délégation d'hommes d'affaires de la République démocratique du Congo (RDC) appelés à partager leurs expériences avec leurs pairs africains. L'enjeu de ce forum continental est tout simple. Il s'articule no-

tamment sur la nécessité d'instaurer une zone de libre-échange continentale (Zlec) dont les bases ont été posées, il y a un an de cela, à travers la signature, à Kigali, de l'accord de sa création.

Les participants tenteront de relever un défi de taille, celui de faire passer les échanges intra-africains de 15% à 25% du commerce total du continent dans les dix prochaines années. Aussi les assises de Kigali visent-elles à accélérer ce processus et à réfléchir notamment sur les moyens de concrétiser un tel projet en surfant sur les adhésions massives de sorte à le matérialiser. Le nombre insignifiant des pays ayant ratifié l'accord permettant la mise en œuvre de la Zlec continue, malheureusement, de plomber le projet.

Au moins mille cinq cents participants, essentiellement des investisseurs, experts et officiels de plusieurs pays africains, prennent part à ce forum censé déboucher sur des résolutions idoines susceptibles de booster l'intégration économique du continent. Le Togolais Faure Gnassingbé et l'Ethiopienne Sahle-Work Zewde comptent également parmi les hôtes du président rwandais, Paul Kagame.

Alain Diasso

INDUSTRIE DU BOIS

Jusqu'à cent trente-huit taxes officielles répertoriées

C'est sans doute l'une des fiscalités les plus lourdes pour une entreprise opérant en République démocratique du Congo (RDC). Mais à ce jour, la contribution du secteur du bois reste étonnamment basse si l'on se réfère aux potentialités disponibles. Le pays projette tout de même de produire, cette année, plus de cent soixante-dix mille tonnes de grumes pour une valeur de 26,2 millions de dollars américains.

Avec ses cent cinquante-cinq millions d'hectares de forêts, la RDC devrait, du moins en théorie, disposer d'une industrie du bois la plus contributrice aux recettes de l'Etat. Aux dires de certains acteurs avertis, le secteur reste très marginal dans l'architecture économique du pays, avec une participation au produit intérieur brut national de moins de 1%. Pourtant, cette production annuelle de grumes devrait, selon certaines sources indépendantes, s'établir autour de 300 000 m3, soit 5% de la production totale de la sous-région du Bassin du Congo. L'on est tout simplement très loin du compte et le débat n'en finit plus sur les causes de ce paradoxe.

Pour le pays, il existe réellement un paradoxe entre les potentialités forestières disponibles et la faiblesse des recettes. Cela a conduit à la réalisation d'un certain nombre d'études pour en épingle les causes. La dernière étude en date a été publiée par l'agence Deskeco. Celle-ci relève des difficultés majeures pour la RDC à tirer profit d'une industrie du bois aux possibilités infinies.

De nombreuses contraintes structurelles

Réagissant sur cette question, l'Association technique internationale des bois tropicaux, l'auteur de l'étude publiée par Deskeco, note certaines contraintes structurelles comme l'absence des routes pour faciliter le transport des grumes, le

déficit électrique pour faire tourner la machine plus vite, les dures conditions de travail du personnel et l'état de délabrement des communautés riveraines. Au-delà, il faut ajouter d'autres problèmes, dont la difficulté réelle à exporter les grumes et la distance physique entre le site de production et le port. Cette étude révèle également un avantage comparatif des industriels du bois des pays voisins comme le Congo Brazzaville et le Gabon sur le marché international. Bien entendu, il y a aussi l'épineuse question de la lourde fiscalité. Au fait, elle ne peut être minimisée car cent trente-huit taxes officielles à payer par un exploitant forestier, c'est énorme. Cette situation s'empire lorsqu'on y intègre la défaillance de la gouvernance du secteur. « Il y a un déficit criant de l'administration forestière en RDC dans les sites reculés en provinces », renchérit l'étude. Mais ces insuffisances de l'administration forestière ne peuvent éluder l'image négative de l'exploitation forestière en RDC. Le combat des ONG internationales est d'arriver à faire arrêter la production congolaise du bois dans un monde de plus en plus menacé. Une position perçue par de nombreux experts comme une volonté manifeste d'empêcher la RDC de se développer. En effet, comme le rappelle, d'ailleurs, l'étude, l'impact de l'industrie du bois est bien moindre par rapport aux dégâts quotidiens de l'agriculture itinérante sur brûlis, de la coupe de bois de chauffe et surtout de l'exploitation artisanale mal encadrée. Plus de 80% de la consommation intérieure est couverte par le secteur informel. Ce dernier intervient également à l'international, par l'exportation « illégale » de certaines grumes.

Laurent Essolomwa

JOURNÉE MONDIALE DE L'EAU

Une exposition photos pour mobiliser les ressources

L'initiative du Comité national de l'eau, hygiène et assainissement (Cnaeha), placée sur le thème « Ne laisse personne derrière », s'inscrit dans le cadre de la célébration de la Journée mondiale de l'eau, le 22 mars de chaque année. L'activité court jusqu'au 28 mars.

Le ministre sortant du Budget, Pierre Kangudia, assumant l'intérim de son collègue du Plan, a donné, le week-end dernier, le coup d'envoi de l'exposition photos-plaidoyer au hall de l'Hôtel du gouvernement. L'objectif vise à mobiliser des ressources pour améliorer l'accès à l'eau dans le pays, pour contribuer à la lutte contre les maladies hydriques.

Les efforts sont fournis par le gouvernement pour atteindre cet objectif. Cette exposition permettra donc aux différents acteurs concernés par cette

problématique de prendre conscience pour améliorer la qualité d'eau. « À travers cette exposition, il sera question de prendre l'engagement de contribuer à satisfaire la population dans le secteur de l'eau. Le tout dans le noble objectif d'éviter, mieux de prévenir les infections et autres maladies d'origine hydrique. En l'occurrence le choléra, cité parmi les maladies de mains sales », a indiqué le secrétaire exécutif adjoint du Cnaeha, Philippe Mulenga, qui a, par ailleurs, souligné que l'exposition photos-plaidoyer, comme l'indique son intitulé, vise essentiellement l'évaluation du niveau d'accès de la population urbaine congolaise en général et kinoise en particulier à l'eau potable.

« La RDC réputée puissance hydrographique au cœur du continent africain, à cause de ses potentialités en la matière, ne bénéficie pas cependant assez



Le lavage des mains, une pratique à encourager pour lutter contre les maladies des mains sales

d'eau potable. D'où, tout l'inexplicable paradoxe», a-t-il révélé. Pour rappel, la célébration de la Journée mondiale de l'eau offre l'occasion de réfléchir

sur des stratégies efficaces à mettre en place afin de satisfaire l'offre et la demande concernant cette denrée vitale.

Blandine Lusimana

EBOLA

Le Nord-Kivu franchit le seuil de mille cas

Le ministre de la Santé, le Dr Oly Ilunga, reconnaît l'urgence de la maladie et appelle la communauté à s'approprier la riposte.

Dans son bulletin quotidien sur la situation épidémiologique de la maladie à virus Ebola, le ministère de la Santé révèle que depuis le début, le cumul des cas au 24 mars est de mille neuf, dont neuf cent quarante-quatre confirmés et soixante-cinq probables. Six cent vingt-neuf décès ont été rapportés, dont cinq cent soixante-quatre confirmés et soixante-cinq probables.

Par contre, trois cent vingt et une personnes ont été guéries et deux cent quarante cas suspects sont en cours d'investigation.

Pour le ministre de la Santé, en dépit des avancées dans la prise en charge des patients et dans la vaccination, la communauté « a une responsabilité collective et individuelle pour mettre fin à la propagation du virus et protéger ses membres en ne cédant pas aux appels à la violence, aux rumeurs et aux faux experts. Chaque membre de la communauté, à son niveau, a un rôle à jouer pour mettre fin à la propagation du virus ».

Seule l'appropriation de la riposte contre Ebola par la communauté, a-t-il affirmé, peut conduire à la fin définitive de l'épidémie, la plus meurtrière de l'histoire du

pays. « Dans toutes les zones de santé où la population s'est appropriée la riposte contre Ebola, telles que Beni, Mabalako et Tchomia, la transmission du virus a pu être arrêtée », a-t-il assuré.

Le Dr Oly Ilunga est d'avis que le premier maillon de la riposte contre Ebola « ne se situe pas au niveau des agents de santé dans les formations sanitaires mais dans la communauté. La riposte commence au niveau de la mère qui amène son enfant malade au centre de santé et accepte qu'un prélèvement soit réalisé pour le laboratoire. Elle repose également sur le chef de famille qui accepte que tous les membres de la famille soient vaccinés après que l'un des leurs ait été contaminé par Ebola ».

Le ministre a invité les personnes qui ont le privilège d'être considérées comme des leaders d'opinion à s'engager positivement, en partageant des messages favorisant l'adhésion de la communauté aux mesures sanitaires. Oly Ilunga a fait savoir que depuis le début de l'épidémie, les équipes de la riposte tendent la main à la communauté à travers des dialogues communautaires réguliers. « L'installation de comités locaux de riposte dirigés par les chefs de quartier ou de village permet de rapprocher davantage le centre d'action des citoyens », a-t-il déclaré.



La communauté s'impliquant dans la lutte contre Ebola

Limitation géographique de la maladie

A en croire le patron de la Santé, la riposte, conduite sous le leadership de la tutelle et en collaboration avec ses partenaires, a permis de limiter l'extension géographique de l'épidémie pendant plus de huit mois.

« Jusqu'à ce jour, l'épidémie ne s'est pas propagée dans les autres provinces de la République démocratique du Congo ni dans les pays voisins, bien que le risque reste présent », a-t-il indiqué, tout en soulignant que les nombreuses innovations scientifiques incluses dans la stratégie de

riposte ont grandement contribué à des avancées dans la lutte contre Ebola.

La vaccination ciblée a permis de protéger plus de quatre-vingt-dix mille personnes, dont près de vingt-trois mille contacts à haut risque ayant été en contact direct avec des patients confirmés d'Ebola.

L'amélioration de la qualité des soins de support et l'utilisation des molécules thérapeutiques ont permis d'augmenter le taux de survie moyen dans les centres de traitement Ebola à plus de 60%. Ainsi, plus de six personnes sur dix qui ont été admises dans ces centres survivent.

Blandine Lusimana

FORMATION

Lisungi FabLab délivre ses premières attestations

La cérémonie du 21 mars, à Kinshasa, a sanctionné le succès de six mois de formation de vingt-cinq jeunes en rupture scolaire, un projet pilote parrainé par la Fondation Orange, organisé dans le premier laboratoire de fabrication numérique de RDC au Campus du nouvel espace universitaire francophone (Cneuf).

Il n'y avait pas plus fière qu'Elodie Bamowongo à la remise des attestations. Témoin du travail abattu avec ardeur par les pensionnaires du Cneuf dont elle en est responsable, elle a salué son meilleur aboutissement avec la consécration au challenge international de fabrication numérique « I make for my city ». C'est non sans grande fierté qu'elle a soutenu, à l'occasion, : « A vous seuls, vous avez aligné quatre projets sur les seize projets finalistes, faisant ainsi de la RDC le seul pays des huit représentés à avoir autant de projets ».

Et, cerise sur la gâteau, « vous avez remporté avec votre projet Lavabo intelligent le grand prix du jury de ce challenge », ce qui a priori, a-t-elle pensé, assure qu'ils sauront tirer le meilleur parti des moyens mis à leur disposition le long de leur future carrière professionnelle.

L'un des bénéficiaires de la formation a, d'ailleurs, abondé dans ce sens, affirmant avoir vécu « une expérience totalement positive », d'où est née « une très grande vision ». Et d'ajouter : « Je pense moi-même créer une entreprise, nous avons tous des projets énormes, grâce à vous chers partenaires, spécialement chère AUF ».

Pour Denis Banlier, directeur général adjoint d'Orange, la création du FabLab Lisungi se trouve au confluent de plusieurs démarches qui en illustrent l'importance. Le projet est jugé à la fois éducatif, porté à ce niveau par l'Agence universitaire



La remise des attestations aux vingt-cinq jeunes formés au Lisungi FabLab

pour la Francophonie (AUF); social assuré par la Fondation Orange; mais aussi entrepreneurial et innovateur. Il nourrit la conviction que les formations dispensées « sont porteuses d'avenir pour la création d'entreprises, le développement de productions et d'emplois locaux ».

Ludovic Issartelle, pour sa part, a souligné l'engagement, depuis 2014, de la Fondation Orange, dont il est le directeur mécénat Afrique, dans l'inclusion numérique portant sur trois axes. Le Fablab, a-t-il expliqué, permet aux jeunes de se former, recevoir un enseignement basique grâce à du matériel moderne. Les jeunes non diplômés et déscolarisés trouvent dans ces lieux d'innovation un monde collaboratif, de partage d'idées, de projets et d'ambitions, mais aussi la possibilité de se développer et se préparer aux métiers de demain gratuitement. Le directeur mécénat Afrique de la Fondation Orange a, dès lors, salué les actions menées par cette structure avec ses quatre-vingt huit FabLab solidaires à travers seize pays du monde dont le Séné-

gal, la Belgique, la Slovaquie, la Jordanie, l'Espagne, la République démocratique du Congo (RDC), etc. Au sujet de ce dernier pays justement, il a souligné que le prix de l'innovation remporté, à Paris, par l'équipe de Lisungi FabLab face aux autres nations concurrentes témoignait de l'apport « d'idées plus brillantes les unes que les autres ». Et de poursuivre, à leur adresse : « Ces attestations, vous les avez amplement méritées. Je conclurais en disant quel honneur, quelle émotion et fierté m'habite en ce moment d'être parmi vous, de vous célébrer ».

Vecteur de promotion sociale

Dans leurs allocutions respectives, l'ambassadeur de France ainsi que le ministre de l'Enseignement supérieur et universitaire (ESU), Marcel Ilunga Leu, ont aussi rendu un vibrant hommage aux vingt-cinq jeunes à l'honneur.

Pour le premier, « l'action développée au Congo illustre le partenariat que le président de la République Française veut développer entre la France, l'Europe et

l'Afrique », laquelle, a-t-il affirmé, vise à réduire la fracture numérique, développer l'inclusion numérique, une initiative louable menée dans le plus grand pays francophone du monde célébrée en plein mois de la Francophonie.

« C'est connu de tous, le cœur de la Francophonie bat en Afrique, c'est vrai aujourd'hui, et cela le sera encore plus demain. Ce partenariat avec l'AUF en particulier et sa réussite ici en RDC témoigne de cet engagement francophone », a conclu le diplomate français.

Pour le ministre de l'ESU, l'initiative de Lisungi FabLab « est d'autant plus appréciable qu'elle s'inscrit dans la dynamique de la loi-cadre 14/004 du 11 février 2014 préconisant non seulement l'introduction de l'utilisation des technologies de l'information et de la communication, mais aussi encourage le partenariat public-privé dans le processus éducatif national ». En dernier ressort, Marcel Ilunga a estimé que s'il est garanti, au terme de l'apprentissage, un accompagnement adéquat pour la création d'entreprises, alors le projet Lisungi FabLab constituerait « un véritable instrument favorisant l'adéquation formation-emploi ». Tenu ici pour « un vecteur réel de la promotion sociale et un levier de valorisation de certaines couches de notre population ».

Une visite du Lisungi FabLab a clos la cérémonie. Les principaux hôtes de la manifestation y ont découvert les différentes créations exposées dont le fameux Lavabo intelligent, fierté du premier FabLab solidaire de RDC inauguré le 8 juin 2018, en présence du directeur régional AUF Afrique centrale et Grands lacs, Alain Ondoua. C'est le deuxième de la région après Ongola FabLab, en 2017, au Cameroun.

Nioni Masela

EXPLOITATION PÉTROLIÈRE

Relance des activités de la SNPC Kundji

La Société nationale des pétroles du Congo (SNPC), sous la coordination de son directeur général, Raul Ominga, a lancé, le 23 mars à 97 km de Pointe-Noire, dans le district de Tchiamba-Nzassi, les activités de réévaluation du potentiel d'hydrocarbures du champ pétrolier de Kundji.

La reprise des activités de la SNPC Kundji, dans le cadre du permis d'exploitation Mengo-Kundji-Bindi (MKb), a pour objectif d'améliorer la production afin d'atteindre, dans une échéance de six ans, d'après l'un des techniciens de la SNPC, une production jamais atteinte dans ce champ depuis son lancement en 2010. La SNPC a organisé cette cérémonie officielle sur le site de la plate-forme Kundji 200 pour solliciter la bénédiction des mânes de la contrée afin de réaliser avec succès ses activités.

En effet, après le mot de bienvenue du sous-préfet de Tchimba-Nzassi, Antoine Ngoulou, le représentant des propriétaires fonciers, chef de famille Tchiminzi Mumizi, Julien Paul Pambo, a rassuré la SNPC que les mânes leur sont favorables pour l'augmentation de la production du pétrole dans leur terre.

« Devant la situation économique et sociale actuelle et, à cause de la sagacité du directeur général de la SNPC, nous voulons vous dire respectueusement que tout va aller au mieux pour vos activités, d'autant plus que vous avez su lier le destin de la SNPC à celui de la famille Tchiminzi Mumizi... Cette cérémonie est pour que la coutume, la tradition et l'invisible vous soient favorables. La mamelle de l'éléphant où nous

nous trouvons est pour que dès maintenant et pour toujours, vous puissiez augmenter votre productivité », a-t-il déclaré, tout en rappelant à ses hôtes que toutes les formes de développement passent par le développement de la route.

Présentant ce champ, le chef de division, développement et des opérations de la SNPC, Gaston Ngakosso, a souligné que le champ d'exploitation pétrolière Kundji a été mis en production en 2010. Il comporte aujourd'hui deux plates-formes de production, à savoir la plate-forme 100 et la plate-forme 200 co-opérée par la SNPC et son partenaire Orion oil. Il comporte un ensemble de huit puits producteurs avec un débit moyen dans l'année de cinq cents barils/jour.

Cette faible performance, a-t-il ajouté, s'explique par l'arrêt de quelques puits pour des problèmes mécaniques. « Actuellement avec le programme initié par le directeur général de la SNPC, nous procédons aux mesures électriques dans les puits pour savoir quels sont les problèmes techniques que nous avons dans nos puits. Ces mesures nous permettront de faire une réévaluation du potentiel de chaque puits en termes d'hydrocarbure et, par la suite, de déterminer quelles opérations à mener afin de guérir le mal que nous pourrions détecter pour améliorer la productivité de nos puits », a indiqué le technicien de la SNPC.



Le ministre entouré des cadres de la SNPC et les membres de la famille Tchiminzi/Adiac

La potentialité en hydrocarbure très élevée à Kundji

Soulignons que la société a également identifié de nouvelles zones qui seront bientôt développées à travers une campagne de forage. « Si notre campagne de forage s'avère positive, on pourra atteindre un niveau de production jamais atteint dans ce champ », a ajouté Ciry Dina Mikolo, conseiller technique du directeur général de la SNPC.

Prenant la parole à son tour, le partenaire technique américain de la SNPC, chargé d'évaluer la richesse dans le champ pétrolier de Kundji, a rassuré l'auditoire que la terre de Kundji renferme un potentiel énorme d'hydrocarbures. « Par rapport aux interventions que nous sommes en train de réaliser, nous estimons que la potentialité en

hydrocarbures ici est très élevée, elle est très économique et nous pensons que, lorsque nous allons terminer nos études, Kundji sera comme à Dubaï en termes de potentialité en hydrocarbures », a rassuré M. Tonny. Enfin, le patron de la SNPC, Raul Ominga, a souligné que les travaux lancés à Kundji profitent à la population environnante. « C'est pourquoi nous avons intégré dans le budget, pour faire ce travail, la route pour gérer les problèmes de nos parents qui sont ici autour de cette plate-forme. La relance des activités de la SNPC Kundji, c'est aussi pour nous l'occasion de mettre en pratique tout ce qui était prévu dans le document stratégique en tenant compte des orientations du chef de l'Etat, chef du gouvernement et du ministre chargé des Hy-

drocarbures dont sa présence ici symbolise que nous sommes réellement accompagnés et que le gouvernement nous est à l'œil. Nous avons pris des partenaires très importants et des professionnels pour qu'avec notre partenaire Orion oil, nous puissions démarrer effectivement les activités en prélude au développement réel de ces champs et après les études qui seront faites, nous allons passer au forage qui va se faire à quelques kilomètres du site Kundji pour le bien de la population environnante », a-t-il dit. Notons que la cérémonie officielle a eu lieu en présence du ministre des Hydrocarbures, Jean Marc Tchistère Tchicaya, et des représentants de la famille Tchiminzi Mumizi.

Charlem Léa Legnoki

CONGO-NAMIBIE

Pointe-Noire et Walvis Bay désormais jumelées

Les maires des deux villes, respectivement Jean François Kando et Immanuel Wilfried, ont signé, en fin de semaine dernière dans la capitale économique du Congo, un accord de jumelage dans le cadre de la coopération décentralisée.

Pointe-Noire et Walvis Bay sont deux villes africaines qui présentent de nombreux atouts sur les plans socio-culturel et économique. La capitale économique de la République du Congo, située à l'extrême sud du pays, sur la façade atlantique, constitue le débouché naturel d'un axe de communication prépondérant entre l'Afrique centrale et les eaux internationales. A ce titre, elle représente pour le Congo un poumon économique alimenté par l'activité du terminal pé-



La séance de signature de l'accord/Adiac

trolier de Djeno et de son port en eau profonde.

Par contre, la ville de Walvis Bay, un ancien territoire sud-africain et actuellement

une municipalité de Namibie, est située à trente kilomètres au sud de la station balnéaire de Swakopmund sur la côte atlantique. Le site de Walvis Bay

est stratégique pour le commerce maritime car il s'agit du seul lieu pouvant accueillir un port en eau profonde le long de la côte Atlantique de la Nami-

bie. Il constitua longtemps une enclave abritant un comptoir britannique, puis un territoire sud-africain au milieu d'une colonie allemande, lui-même devenu territoire sous mandat sud-africain. Il n'a été rétrocédé à la Namibie qu'en 1994, soit quatre années après la fin de l'administration de celui-ci par l'Afrique du Sud.

Signalons que dans le cadre de la coopération décentralisée, la ville de Pointe-Noire est aussi jumelée avec la ville française du Havre, en Normandie. Un jumelage est une relation établie entre deux villes, majoritairement de pays différents, mais parfois à l'intérieur d'un même pays. Cette relation se concrétise par des échanges socio-culturels.

Fortuné Ibara

SANTÉ

L'Adéco et l'hôpital général Adolphe-Sicé s'associent pour sauver des vies

Les deux parties ont signé un accord de partenariat, le 22 mars à Pointe-Noire, en présence du représentant de la direction départementale de la Santé et de plusieurs invités.

Le contrat conclu va permettre d'assurer une assistance médicale aux donneurs de sang bénévoles ainsi qu'à leur famille, tout en garantissant la fidélisation de ces donneurs. Réjoui par cette initiative, le Dr Jean-Pierre Pambou, directeur du Centre interdépartemental de transfusion sanguine, a déclaré: « Nous pensons qu'Adéco (Association pour le développement économique du Congo), en partenariat avec toutes les structures prenantes, vient de donner en partie une bonne réponse dans les attentes de donneurs de sang. L'assistance médicale en faveur des donneurs de sang et leur famille nous réjouit car elle intègre bien notre plan stratégique sur le recrutement et la fidélisation de ces donneurs. Notre souhait est de voir ce projet dans sa mise en œuvre se pérenniser et connaître une extension nationale ».

Même satisfécit du côté de l'hôpital général Adolphe-Sicé qui a renchéri qu'il ferait de tout son mieux pour ne pas déroger à ses obligations conte-



La tribune officielle à la signature de la convention/Adiac

nues dans la dite convention. Le sang et ses composants permettent de traiter des milliers de patients chaque année dans les formations sanitaires tant publiques que privées. Sur la balance de la transfusion sanguine, le donneur de sang constitue la première force d'équilibre. Ainsi, a été créée depuis quarante ans

l'Association congolaise des donneurs de sang bénévoles (ACDSB) qui regroupe en son sein tous les donneurs de sang bénévoles du Congo.

« Parmi les nombreux avantages dont devait bénéficier le donneur de sang bénévole, en accord avec les autorités sanitaires du pays, il y a le droit pour lui de bénéficier

gratuitement avec sa famille des poches de sang, la consultation médicale gratuite dans les grands centres hospitaliers du pays, la réduction de 50 % sur les examens de laboratoire dans les centres sanitaires publics. Malheureusement, toutes ces dispositions ne sont respectées qu'en partie », a regretté

Julien Mbemba, président coordonnateur interdépartemental de l'ACDSB à Pointe-Noire et au Kouilou, ajoutant que cela décourage énormément les donneurs de sang bénévoles. Soigner les donneurs de sang, c'est pérenniser le don de sang. « Ainsi, pour fidéliser les donneurs dans leur action, agrandir le groupe des donneurs, atteindre cent à cent cinquante poches de sang par jour; pour arriver un jour à l'annulation du principe pour une poche reçue quatre personnes à rembourser; éradiquer les crises de sang, avoir des donneurs en bonne santé, l'Adéco a ainsi signé avec l'hôpital général Adolphe-Sicé la convention de prise en charge médicale des donneurs de sang bénévoles », a conclu Aimé Magloire Boukaka, président directeur général des projets de l'Adéco qui a convié les autres structures et forces vives de la ville à se joindre à l'action qui sauve des vies.

Hervé Brice Mampouya

LITTÉRATURE

Des journées entières dans les textes

L'institut français du Congo (IFC) organise, du 3 au 5 avril dans la ville de Pointe-Noire, des rencontres littéraires en présence de Gauz et Jean Bofane, deux auteurs de deux générations aux vies riches d'expériences en tous genres, parfois en marge de la normalité.

Pendant trois jours marqués de rendez-vous aux rythmes bien distincts, les rencontres littéraires donneront le temps de lire et de penser autour d'une promenade les textes des Gauz et de Jean Bofane. Les deux auteurs ont en partage leurs liens à l'histoire, dont ils tirent des récits fictionnels appuyés sur une rigueur quasi documentaire, livrés avec humour, voire ironie. Grandis entre deux cultures, Gauz et Jean Bofane font de leurs métissages culturels l'encre de leur production littéraire. Le Français y est bousculé, réinventé, augmenté de néologismes pleins d'humour ou de poésie, qui seuls sont à même de nommer les réalités contemporaines.

Au programme, un atelier d'écriture, des rencontres, une table ronde et un cercle de lecteurs. Le 3 avril? à partir de 14h 30, se tiendra une rencontre inter-lycées, suivie à 18 h, dans la salle Tchicaya-U-Tam'Si, en présence des deux auteurs, d'une table ronde sur le thème « Violences sociales et fiction : en rire ou en pleurer ? ». Le 4 avril, à partir de 10 h, Gauz aura une rencontre au lycée de Mpaka avant d'animer, dans les après-midi, dans la salle Tchicaya-U-Tam'Si, un cercle des

lecteurs. L'auteur aura également le privilège de clôturer la manifestation le 5 avril autour d'un atelier d'écriture qui aura lieu à l'IFC de 10 h à 16h.

Pour la petite histoire, In Koli Jean Bofane est un auteur né en République démocratique du Congo (RDC) en 1954. Après des allers et retours entre son pays natal et la Belgique, il quitte définitivement la RDC en 1993. Il débute sa carrière d'auteur pour la jeunesse, avec l'ouvrage « Pourquoi le lion n'est plus le roi des animaux », aux éditions Gallimard Jeunesse. Depuis, il a écrit d'autres ouvrages primés, notamment « Congo Inc. Le Testament de Bismarck », Grand prix du roman métis et Prix des cinq continents de la Francophonie. Son dernier ouvrage, « La Belle de Casa », est paru en 2018.

Gauz, de son vrai nom Armand Patrick Gbaka-Brédé, est, quant à lui, né en Côte-d'Ivoire en 1971. Photographe, scénariste et rédacteur en chef d'un journal économique satirique ivoirien, il est l'auteur du roman « Debout-Payé », publié à Paris en 2014, aux éditions Le Nouvel Attila. Salué pour son style satyrique, son ton mordant, l'ouvrage est élu meilleur premier roman français de l'année 2014 du magazine Lire..., « Camarade papa », son nouvel ouvrage, est sorti en 2018.

Notons que les rencontres littéraires sont des moments d'échange et de partage, pendant lesquels les auteurs font preuve d'une générosité infinie et le public d'une attention rare.

Hugues Prosper Mabonzo

VISITEZ LE MUSÉE-GALERIE DU BASSIN DU CONGO

de LUNDI à VENDREDI (9h-17h) et SAMEDI (9h-13h)

Expositions et projections

SCULPTURES

PEINTURES

CÉRAMIQUES

MUSIQUE



Musée du Bassin du Congo



galerie CONGO ARTS ET EXPRESSIONS







L'ART DANS TOUTES SES EXPRESSIONS

de la Tradition

à la Modernité

Siège social : 84 bd Denis-Sassou-N'Guesso immeuble les Manguiers (Mpila), Brazzaville République du Congo.

CAN 2019

Le palmarès des vingt-quatre qualifiés

L'Égypte abritera, en juin, la première édition de la Coupe d'Afrique des nations (CAN) à vingt-quatre équipes, qualifiées à l'issue des six longues et passionnantes journées des éliminatoires. Parmi elles, on trouve le Cameroun, cinq fois champions d'Afrique qui remet son titre en jeu. Les anciens vainqueurs comme l'Égypte, pays hôte, le Ghana, le Nigeria, la Côte d'Ivoire, la République démocratique du Congo, la Tunisie, le Maroc, l'Algérie sont les candidats à la succession du Cameroun, vainqueur de l'édition 2017, au Gabon.

L'Algérie : l'équipe nationale, les Fenecs, n'a remporté la CAN qu'une seule fois, en 1990, à domicile alors qu'elle se donne à chaque participation les moyens pour ajouter une deuxième étoile. L'Algérie, rappellez-le, va disputer sa 17e phase finale après 1968, 1980, 1982, 1984, 1986, 1990, 1992, 1996, 1998, 2000, 2002, 2004, 2010, 2013, 2015.

L'Afrique du Sud : les Bafana-Bafana, vainqueurs de l'édition de 1996, participeront à leur 10e CAN après 1996, 1998, 2000, 2002, 2004, 2006, 2008, 2013, 2015.

L'Angola : les Palancas negras participeront à leur 8e phase finale après 1996, 1998, 2006, 2008, 2010, 2012, 2013 et 2019. Notons que la meilleure performance de ce pays dans cette compétition est l'étape des quarts de finale atteinte respectivement en 2008 et 2010.

Le Bénin : les Ecureuils sont à leur quatrième phase finale après 2004, 2008 et 2010.

Burundi : les Hirondelles participeront à la première phase finale d'une CAN de leur histoire.

Le Cameroun : les Lions indomptables qui remettent leur titre en jeu participeront à leur 19e CAN après 1970, 1972, 1982, 1984, 1986, 1988, 1990, 1992, 1996, 1998, 2000, 2002, 2004, 2006, 2008, 2010, 2015 et 2017. Ils sont cinq fois champions d'Afrique (1984, 1988, 2000, 2002 et 2017)

La Côte d'Ivoire : les Eléphants (deux fois champions d'Afrique en 1992 et 2015) joueront la phase finale de la CAN pour la 23e fois de leur histoire (1965, 1968, 1970, 1974, 1980, 1984, 1986, 1990, 1992, 1994, 1996, 1998, 2000, 2002, 2006, 2008, 2010, 2012, 2013, 2015, 2017 et 2019).

L'Égypte : le pays organisateur est la sélection la plus titrée du continent avec sept titres, notamment en 1957, 1959, 1986, 1998, 2006, 2008, 2010. Les Pha-

rons participeront à leur 24e CAN après 1957, 1959, 1962, 1963, 1970, 1974, 1976, 1980, 1984, 1986, 1988, 1990, 1992, 1994, 1996, 1998, 2000, 2002, 2004, 2006, 2008, 2010 et 2017.

Le Ghana : les Black stars, quatre fois championnes d'Afrique (1963, 1965, 1978 et 1982), participeront en Égypte à leur 22e phase finale après 1963, 1965, 1968, 1970, 1978, 1980, 1982, 1984, 1992, 1994, 1996, 1998, 2000, 2002, 2006, 2008, 2010, 2012, 2013, 2015 et 2017.

La Guinée : finaliste en 1976, le Syli national participera à sa 12e CAN après 1970, 1974, 1976, 1980, 1994, 1998, 2004, 2006, 2008, 2012, et 2015

La Guinée Bissau : les Os Djurtus (les Lycaons) participeront à leur deuxième CAN après leur première expérience en 2017.

Le Kenya : les Harambee stars participeront à leur 6e CAN après 1972, 1988, 1990, 1992, et 2004

Madagascar : les Barea (les Zebus de Madagascar) vont disputer, pour la première fois de leur histoire, une phase finale de la CAN.

Le Mali : la meilleure performance des Aigles remonte en 1972, lorsqu'ils ont perdu la finale face aux Diables rouges du Congo. Depuis lors, le Mali qui disputera sa 11e CAN après 1972, 1994, 2002, 2004, 2008, 2010, 2012, 2013, 2015 et 2017 espère dépasser le dernier carré.

La Mauritanie : les Mourabitounes découvrent la CAN pour la première fois.

Maroc : les Lions de l'Atlas, vainqueurs de la CAN en 1974, tenteront de faire mieux dans cette édition après avoir remporté le dernier Championnat d'Afrique des nations. Le pays est à sa 16e participation après 1976, 1978, 1980, 1986, 1988, 1992, 1998, 2000, 2002, 2004,

2006, 2008, 2012, 2013 et 2017.

Namibie : les Braves warriors joueront leur troisième CAN en Égypte après 1998 et 2008.

Le Nigeria : les Super Eagles retrouvent la compétition après avoir manqué deux éditions consécutives, notamment en 2015 et 2017. Trois fois champion d'Afrique (1980, 1994 et 2013), le Nigeria jouera la compétition pour la 17e fois (1963, 1976, 1978, 1980, 1982, 1984, 1988, 1990, 1992, 1994, 2002, 2004, 2006, 2008, 2010, 2013 et 2019).

Ouganda : les Cranes, finalistes en 1978, participeront à leur septième aventure (1962, 1968, 1974, 1976, 1978 et 2017)

RDC : deux fois champions d'Afrique (1968 et 1974), les Léopards de la République démocratique du Congo seront à la CAN pour la 19e fois après 1965, 1968, 1970, 1972, 1974, 1976, 1988, 1992, 1994, 1996, 1998, 2000, 2002, 2004, 2006, 2013, 2015 et 2017.

Sénégal : Malgré le talent de leurs joueurs, les Lions de la Teranga n'ont jamais remporté la CAN. Les malheureux finalistes de 2002 participeront à leur quinzième phase finale après 1965, 1968, 1986, 1990, 1992, 1994, 2000, 2002, 2004, 2006, 2008, 2012, 2015, et 2017.

Tanzanie : les Taifas stars participeront à leur deuxième CAN après celle de 1980

Tunisie : les Aigles de Carthage, qui n'ont soulevé le trophée continental qu'une seule fois, en 2004, participeront à leur dix-huitième phase finale après 1962, 1963, 1965, 1978, 1982, 1994, 1996, 1998, 2000, 2002, 2004, 2008, 2010, 2012, 2013, 2015 et 2017.

Zimbabwe : les Warriors participeront à leur quatrième CAN après 2004, 2006 et 2017.

James Golden Eloué et Rude Ngoma (stagiaire)

PARIS SPORTIFS

Le phénomène prend de l'ampleur à Brazzaville

Dans toutes les artères de la ville, jeunes et adultes prennent d'assaut les kiosques à longueur de journée pour parier sur les résultats des matchs de football. L'engouement suscité fait croire à une activité génératrice de revenus à part entière.

Les paris sportifs sont devenus une véritable activité au profit de toutes les couches sociales, prenant à Brazzaville le dessus sur les Paris mutuels urbains et autres courses de chevaux. Les sociétés concernées ont placé, dans la plupart des grandes villes du Congo, des kiosques à cet effet, multipliant par la même occasion des applications de paris en ligne.

« Le Pari foot est un jeu de chance qui peut nous permettre de gagner une fortune. Un jour, j'ai misé pour trois cents, j'ai joué quinze matchs et j'ai gagné quatre-vingt mille francs CFA. Je suis commerçant et l'argent que je gagne en jouant me permet de faire avancer mon commerce », a déclaré Medy Kissama, un parieur.

« Je suis gérant d'un kiosque. Je reçois beaucoup de parieurs chaque jour et moi-même aussi je joue souvent. Ce jeu m'aide à gagner ma vie au lieu de rester à la maison à ne rien faire et je m'en sors plutôt bien », a renchéri Rachelle.

L'enthousiasme des jeunes pour ces jeux de hasard s'explique premièrement par le manque d'emploi, le pari sportif leur donnant l'illusion d'avoir une occupation et surtout l'espoir de gagner de l'argent. Ensuite, il y a aussi la passion pour le sport en général et le football en particulier, d'autant plus que lors des grands rendez-vous comme la Ligue des champions, ces parieurs misent de plus en plus sur les gros tickets.

Ce qui est déplorable, c'est l'effet dévastateur de ces paris sur beaucoup de ceux qui y participent, dont plus de la moitié a moins de 35 ans. De nombreux jeunes sont parfois obligés d'emprunter de l'argent pour aller jouer. Lorsque les paris ne sont pas gagnants, comme c'est le cas pour 70% d'entre eux, les joueurs se trouvent en situation désespérée qui les expose à la criminalité. « Je suis un grand parieur, mais je travaille. J'épargne souvent mille ou deux mille francs CFA dans mon salaire pour jouer. Cependant, c'est un danger pour ceux qui ne travaillent pas car quand ils perdent, ils sont parfois obligés d'aller voler pour rejouer, voilà pourquoi le jeu est interdit aux moins de 18 ans », a affirmé un parieur qui a requis l'anonymat. Etant donné que les sociétés des paris sportifs apportent des recettes fiscales supplémentaires aux États, le gouvernement devrait établir des règles de régulation afin de protéger la population vulnérable.

Reiltony Louboko (stagiaire)

MUSIQUE

Sortie officielle du maxi single «Pananawé» du DJ Chris-Wayne

Depuis le 23 mars, sur toutes les plates-formes de téléchargement, a été lancé officiellement l'opus de l'artiste, de son vrai nom Chris Junior Fidèle Mouzabakani, accompagné d'un clip vidéo intitulé «C'est le boa».



Les artistes Emmanuelle et DJ Chris-Wayne

«Pananawé» (titre phare), «Le boa», «La Weka la weka» et «Bonus fongola lopango» sont les chansons contenues dans le maxi single. DJ Chris-Wayne a utilisé plusieurs styles musicaux pour son enregistrement. Il s'agit, entre autres, du ndombolo, de la rumba, du coupé-décalé, de l'afro-beat, soukous, world...

N'ayant pas de producteur, DJ Chris-Wayne et son groupe African music stars (les stars de la musique africaine) se sont autoproduits sur les plates-formes de téléchargement grâce à l'appui des généreux comme le PDG de Geneviève club, Hervé Ngoma, et Janel Koubemba.

« Pananawé » est un film que DJ Chris-Wayne a transformé en chanson. Ça parle de la danse. Que de se plonger dans la monotonie thé-

matique, l'artiste a écrit une chanson sur le reptile boa. Dans cette chanson, DJ Chris-Wayne parle de l'état d'âme d'une personne souvent calme, mais qui a une seconde nature lorsqu'elle s'énerve. Il a présenté l'homme à l'image du boa. « La majorité d'artistes chante plus la femme et moi j'ai voulu faire la différence en chantant l'espèce animale qu'est le boa. J'ai voulu le valoriser. «Le boa» est un mélange du coupé-décalé congolais et du ndombolo. Cette chanson est accompagnée d'un support vidéo réalisé par Yokwama avec la participation artistique (danse) de la diva Emmanuelle Exaucée », a expliqué l'artiste.

Enregistré chez Révolution record et Méthode clause-Fl music, le maxi

single «Pananawé» connaîtra une promotion à travers les spectacles, surtout en show cases. « Je ferai de mon mieux pour promouvoir mon maxi single à travers les spectacles », a-t-il déclaré.

Qui est DJ Chris-Wayne ?

Actuellement DJ dans un night-club de la place, DJ Chris Wayne dit DJ d'état est un auteur compositeur évoluant dans la rumba, le coupé-décalé, l'afro-beat, le soukous, le world... Il a commencé sa carrière musicale en 2010. Déjà, dès son jeune âge, à 5 ans précisément, il écoutait les œuvres artistiques de Franco, Tabu Ley Rochereau, Bob Marley, Michael Jackson, Koffi Olomidé, inspiré par Flavour, Junior Val, Fally Ipupa et Bill Clinton. Ce sont ces écoutes qui lui ont donné le goût de faire de la musique. DJ Chris-Wayne a également beaucoup travaillé avec Bana C4 dans les années 2014, malheureusement il n'a pas pu enregistrer une chanson comme prévu avec eux lors de leur passage à Brazzaville.

C'est en 2010 que DJ Chris-Wayne enregistre sa première chanson intitulée «Centenaire», suivie de «Tu vas te blesser». Il aurait fallu attendre 2012 pour qu'il chante « La chicha », une chanson qui l'a hissé sur la scène musicale jusqu'à faire de lui ce qu'il est devenu aujourd'hui. Au regard de ce succès, il a été amené à créer en 2016 son propre groupe dénommé African music stars (les stars de la musique africaine).

Bruno Okokana